

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4194 du Vendredi 8 Septembre 2023 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

POLITIQUE



(P.3)

Dave Mafoula interpelle le Président de la République

REUNION EXTRAORDINAIRE DU PEAC

Objectif atteint



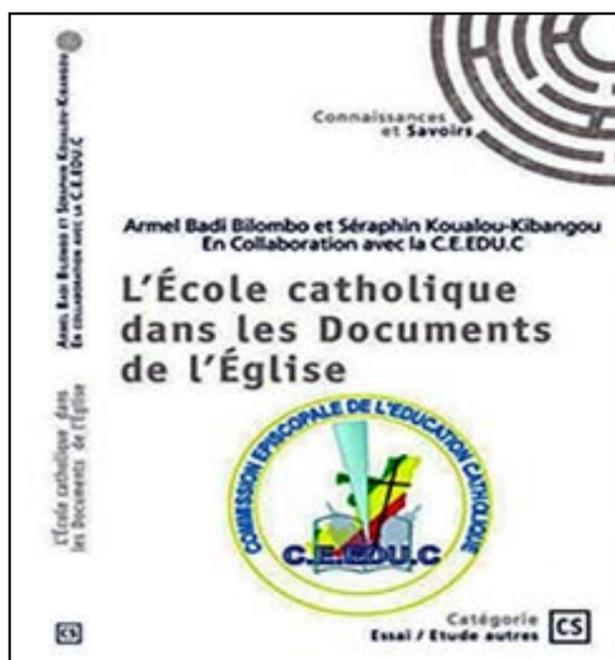
Frédéric Manienzé (au milieu) entouré des directeurs généraux après la cérémonie d'ouverture.

(P.19)

ÉDUCATION

Publication d'un Guide pour les écoles catholique

(P.11)



EDITORIAL

Le Gabon a un nouveau Président

ANNONCE

La Semaine Africaine informe ses lecteurs qu'elle met en location sa salle de conférences, ainsi que deux bureaux, situés au rez-de-chaussée de son bâtiment.

Contacts: 06 8014203
06 6619843

CONSOMMATION

Quel impact aura la montée du prix du riz dans l'économies au Congo?

(P.4)



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB, « CRS » République du Congo recrute un(e) Assistant(e) de Projet MEAL pour son projet Food For Education "FFE"

L'Assistant(e) de Projet MEAL sous la supervision du Program Manager I aura pour rôle de :

- Appuyer le suivi d'activités du projet sur le terrain et au bureau, en s'assurant du respect des calendriers de mise en œuvre conformément sur le plan détaillé d'activités et du renforcement de l'adhésion aux systèmes pour la mise en œuvre de projets de qualité.

- Coordonner la communication et faciliter le partage d'informations relatives aux activités du projet entre l'équipe du projet, les partenaires de mise en œuvre et les participants au projet au niveau communautaire pour aider les partenaires locaux à renforcer l'intérêt, l'implication et les réseaux d'appui de la communauté.

- Assister dans la mise en œuvre du mécanisme de feedback et réponse (MFPR) du projet Food For Education/McGovern-Dole (FFE/MGD). Apporter un soutien pour rechercher activement un feedback des membres des communautés cibles et autres parties prenantes, selon la définition du MFPR, et pour répondre à ce feedback.

- En coordination avec l'équipe du projet FFE/MGD, appuyer les rencontres de renforcement des capacités relatives au MEAL (formations sur les bonnes pratiques, cibles des ouvrages à construire...)

Formation, expérience et capacités requises
- Bac+2 exigé, Licence souhaitée. Au minimum 2 années de travail ou de volontariat dans le développement dans une

organisation internationale est un plus.
- Connaissances en informatique nécessaires : outils de rapportage Excel ; power BI...

- Maîtrise du Français, la connaissance de l'Anglais et langues locales serait un atout
Dossier de candidature devra comporter :
- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)

- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.

- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

La description complète du poste peut être récupérée au bureau CRS, près de l'école Remo, Quartier Air Afrique.

Les dossiers doivent être envoyés au plus tard le 13 septembre 2023 à l'adresse email suivante: CG_HR@crs.org avec comme objet du message: «Assistant(e) de Projet MEAL» ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB, « CRS » République du Congo recrute un(e) Chargé(e) de Projet SILC pour son projet Food For Education "FFE"

Chargé(e) de Projet SILC sous la supervision du Program Manager I aura pour rôle de :

- Appuyer la coordination et la mise en œuvre de toutes les activités du projet qui vous sont assignées, selon ce qui est indiqué dans le plan détaillé de mise en œuvre, dans la ligne des principes et normes de qualité des programmes de CRS, des exigences des bailleurs de fonds et des bonnes pratiques.

- Suivre toute les difficultés et/ou les lacunes identifiées et en rendre compte pour orienter les ajustements aux plans et aux calendriers de mise en œuvre.

- Collecter des informations sur les besoins en capacité du personnel et les besoins d'assistance technique des organisations partenaires et suivre les activités de renforcement des capacités et d'appui technique pour qu'elles aient un impact effectif.

Formation, expérience et capacités requises

- Bac+2 exigé, Licence souhaitée. Au minimum 4ans d'expérience professionnelle en appui aux projets. Une expérience dans le microfinance/communautés d'épargne et de prêts internes et pour une ONG serait un plus.

- Expérience dans la préparation participative de plans d'action et l'implication communautaire, dans le suivi des projets et la collecte de données pertinentes souhaitée.
- Expérience de l'utilisation de MS Win-

dows et des logiciels MS Office (Excel, Word, PowerPoint).

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)

- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.

- Les copies certifiées des diplômes

- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

La description complète du poste peut être récupérée au bureau CRS, près de l'école Remo, Quartier Air Afrique.

Les dossiers devront être envoyés au plus tard le 13 septembre 2023 à l'adresse email suivante : CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Chargé(e) de Projet SILC » ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident

Pour la mise en œuvre du Programme D'Utilisation Durable des Terres (PUDT) financé par CAFI et l'AFD en République du Congo, le WWF Congo recrute aux postes ci-dessous dans le cadre du Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours (MGPR):

- Un (e) Coordinateur (rice) MGPR basé (e) à Brazzaville
- Deux (02) Assistants Techniques MGPR basés à Brazzaville.
- Cinq (05) Points Focaux MGPR (lieux d'affectation à déterminer)

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leurs candidatures via https://cameroon.panda.org/apply_to_a_job/apply_for_a_job/. au plus tard le 15 septembre 2023.

COMINCO SA

Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 50.000.000 de francs CFA
Siège social : Villa 494, bloc 16, Quartier Tchikobo
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2011-B15-00023

1. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date, à Pointe-Noire, du 11 mai 2023, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement des domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 28 juillet 2023, sous le n° 0 5863, folio 143/5, les Administrateurs ont notamment décidé de prendre acte de la désignation de Monsieur Gerrit Duminy en qualité de nouveau représentant permanent de la société Cominco Resources Ltd BVI au Conseil d'administration;

2. Aux termes du procès-verbal des décisions prises par l'actionnaire unique dans le cadre de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date, à Pointe-Noire, du 29 mai 2023, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement des domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 28 juillet 2023, sous le n° 0 5865, folio 143/7, il a notamment été décidé :

- de nommer Monsieur Louis Loubser en qualité

d'administrateur, en remplacement de Monsieur Mark Robert Summers, démissionnaire,
- d'aligner la durée du mandat de tous les administrateurs (Monsieur Patrick Stevenaert, Monsieur Louis Loubser et la société Cominco Resources LTD BVI, ayant pour représentant permanent Monsieur Gerrit Duminy) en les prolongeant de six (6) ans à compter de l'exercice 2023.

Dépôt desdits procès-verbaux a été effectué le 23 août 2023, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, respectivement sous les numéros CG-PNR-01-2023-D00925 et CG-PNR-01-2023-D-00931. L'inscription des décisions prises par l'Actionnaire unique dans le cadre de l'Assemblée générale ordinaire annuelle a été constatée à la même date, sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-02529.

Pour avis,

Le Conseil d'administration

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau
Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:
www.lasemaineafricaine.info

UNE EXHORTATION DE DAVE MAFOULA AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

«Les Congolais vous prient de ne plus régner, mais de gouverner»

«L'indépendance: Que sommes-nous devenus 63 ans après». Tel est le thème de la conférence de presse animée par le président du parti Les Souverainistes, Dave Uphrem Mafoula, le 2 septembre dernier. Pour, non seulement se prononcer sur la marche du pays mais aussi parler de son Parti.

Le président des Souverainistes a commencé par évoquer les événements qui défraient la chronique dans la région et la sous-région: l'instabilité constitutionnelle au Niger et le coup d'Etat au Gabon.

Il s'est ensuite prononcé sur la marche du Congo. Pour lui, l'indépendance n'est pas seulement une date à commémorer: «Elle est avant tout un rappel de notre devoir envers les générations futures, celui de créer les conditions d'un Congo où chaque citoyen a la possibilité de prospérer; où nos richesses nationales sont gérées avec sagesse et où la dignité de chaque Congolais est respectée. Chaque 15 août devrait être une étape nouvelle de notre voyage vers le développement et la pleine souveraineté. Ce devrait être aussi le moment privilégié d'honorer le sacrifice de nos pères de l'indépendance», a-t-il soutenu.

Et de s'interroger: «Que sommes-nous finalement devenus, 63 ans après? Quel sens profond avons-nous historiquement donné au mot indépendance ou plutôt aux sacrifices de nos ancêtres? Que signifie désormais pour chaque Congolais la date du 15 août? Un simple rappel de festivité?».

Il est douloureux de constater, a-t-il dit, «63 ans après, que l'indépendance que nos ancêtres ont chèrement acquise n'a pas toujours été accompagnée du patriotisme, de la responsabilité et de la vision nécessaires. 63 ans après, nous n'avons pu atteindre la maturité et la conscience attendues par nos pères de l'indépendance. Notre peuple, qui avait aspiré à une vie meilleure après des années de lutte, se retrouve aujourd'hui dans une crise de confiance et dans le doute. Il se retrouve à lutter, 63 ans après, contre la pauvreté; le chômage massif; l'accès limité aux soins de santé, à l'eau potable, à l'électricité, à l'éducation de qualité; le manque d'infrastructures de base; l'insécurité physique et alimentaire, etc. Au lieu d'être une période de progrès constant, ces soixante-trois années ont été marquées par la corruption, l'impunité, le favoritisme, le tribalisme, l'ethnicisme, les injustices, les inégalités sous toutes leurs formes, le manque de transparence, la désacralisation de nos institutions».

Le président des Souverainistes a fait savoir que les indicateurs socio-économiques du pays demeurent au rouge: 52,5% du taux de pauvreté, 22,2 % du taux de chômage, 6,3% du taux d'inflation alimentaire,

0,42% de l'indice de développement humain, en dessous de la moyenne des pays vivant sous le seuil de pauvreté; 32% du taux de mortalité infantile, 93,8% de dette publique et près de 56% de la population qui connaît aujourd'hui une insécurité alimentaire. «Et, point n'est besoin de citer toutes les questions qui remettent en doute notre souveraineté aujourd'hui, quoiqu'on veuille y donner toutes sortes d'interprétations rationnelles: la question des terres concédées à une société rwandaise, l'augmentation brutale et abusive des prix des carburants et du gaz, due à notre assujettissement aux contraintes du FMI, etc. Mais, il nous faut aussi, responsablement, rappeler le silence entretenu par le Gouvernement devant les questions d'accusations de détournements des deniers publics au FIGA et au CHU-B; de son silence devant l'exploitation irrégulière et non respectueuse de l'environnement de nos matières premières dans la Sangha, par certaines sociétés privées; de son insouciance devant les bourses impayées des étudiants et des impayés des pensions des retraités».

Il a également évoqué la crise du recul démocratique avec l'organisation des récentes élections sénatoriales, «crise déjà accentuée avec les élections législatives et locales de Juillet 2022. Car, lorsque des élections sont influencées par l'argent plutôt que par les idées et les préoccupations des citoyens, c'est la démocratie tout entière qui est mise en danger. Cela érode la confiance que nous devrions avoir dans nos élus et dans le processus de prise de décision. Et lorsque le processus électoral est compromis, il devient difficile de croire en la légitimité des institutions qui en découlent. 63 ans de construction de la démocratie, et nous voilà en train de régresser. Quand un parti au pouvoir s'octroie près de la totalité des sièges au sein d'une institution parlementaire comme le Sénat, une institution où est censé régner la sagesse, cela signifie fermeture du débat, donc du progrès qui en découle. 63 ans après, on applaudit encore la démocratie des mêmes, sans renouvellement du personnel politique».

Il a interpellé le Chef de l'Etat sur son bilan des 40 ans de gestion du pays. «Avez-vous le sentiment d'avoir totalement affirmé votre engagement envers les valeurs qui ont motivé nos luttes pour l'indépendance? Avez-vous le sentiment d'avoir engagé des réfor-



Dave Uphrem Mafoula

mes fondamentales dans la gouvernance de notre pays? Avez-vous le sentiment d'avoir géré de manière responsable nos ressources? Avez-vous le sentiment d'avoir réalisé les attentes des Congolais? Dans quel domaine, après 63 ans d'indépendance, le Congo est-il cité en exemple aujourd'hui?».

Dave Uphrem Mafoula est resté sur sa démarche critique. Il a invité les Congolais à un sursaut collectif. «Il est temps de croire en la capacité du Congo à se relever, à réparer les erreurs du passé et à tracer un chemin vers un avenir où la justice, la prospérité et la dignité prévaudront. Il est temps de mener, ensemble, des réflexions profondes. Il est temps de construire ensemble notre avenir, par l'ouverture aux autres, par l'échange, l'écoute et le partage d'idées. Il est temps de lutter contre le recul démocratique, en exigeant la transparence, la responsabilité et la participation citoyenne dans toutes les sphères de la gouvernance, pour que notre pays retrouve sa force et sa vitalité. Il est temps de s'engager à bâtir un Congo qui honore le sacrifice de nos ancêtres et qui réalise les aspirations

de notre peuple. Il est vrai que l'avenir du Congo ne sera pas sans défi. Mais, rassurons-nous, c'est dans la détermination à les surmonter, que réside la véritable grandeur de notre nation. En unissant nos forces, dans l'effort et la responsabilité, dans le partage d'idées, nous aurons la force de les relever. Et, en investissant dans notre peuple, dans notre jeunesse, nous pouvons créer un avenir où le Congo rayonnera comme un exemple de progrès et de résilience. Croyez-moi, c'est notre responsabilité commune et notre opportunité historique. Ensemble, regardons vers l'avenir avec espoir et confiance».

Dave Uphrem Mafoula a invité le Président de la République à «renouer avec l'esprit patriotique, la lucidité politique et l'éthique de la gouvernance, parce que lui seul est capable de faire reculer l'intolérable et l'insupportable dans le pays».

Et d'ajouter: «Excellence, Monsieur le Président de la République, les Congolais vous prient de ne plus régner, mais de gouverner».

KAUD

Editorial

Le Gabon a un nouveau Président

C a y est : le Gabon a un nouveau Président de la République! Brice Clotaire Oligi Nguéma a prêté serment lundi. Il succède à Ali Bongo Ondimba. 14 ans d'une succession se terminant dans une vraie pantalonnade. 41 ans de règne sans partage, auparavant, avec son père Omar Bongo Ondimba aux manettes : exit donc la dynastie Bongo. L'Afrique centrale entre dans un épisode où les réponses à la cascade de questions que nous allons affronter à l'avenir seront délivrées du jour au jour. Car, pour l'heure, le général Oligi Nguéma est un parfait inconnu dans la région ; nous apprendrons à le découvrir au fur et à mesure. Son seul fait d'arme, pour le moment, est que le 30 août dernier il s'est projeté sur le devant de la scène en renversant son cousin Ali Bongo. Il a, depuis, formé un Conseil national pour la restauration des institutions ; qu'il a rencontré les forces vives de la Nation et, Dimanche, il était à la messe avec son épouse. A Saint-Pierre. Ce n'est pas peu, mais ce n'est pas assez pour un homme qui se vante d'avoir mené son opération «sans effusion de sang». La suite sera-t-elle aussi idyllique?

Passés les premiers moments d'euphorie, les Gabonais vont devoir bien rejoindre le plancher des vaches et affronter la réalité. Tout comme les peuples des quatre autres pays qui sont passés par la traumatisante épreuve du coup d'Etat ces trois dernières années, en Afrique de l'Ouest. Nos frères et voisins vont devoir gérer les effets de cette bravoure. Faire face aux sanctions qui pourraient décréter la CEMAC; gérer les conséquences de la mise à l'écart par l'Union Africaine ; les critiques et admonestations de la communauté internationale. Le Mali, le Burkina Faso, et la Guinée sont passés par là. Le Tchad aussi.

Le Niger, lui, n'en est pas encore sorti : bienvenu au club ! La question maintenant est de se tourner vers le futur pour imaginer un monde africain où les coups d'Etat ne seront plus applaudis. Où la tentation des tripatouillages qui les justifient ensuite, trouvera des opposants résolus, non hésitants dans les deux-poids-et-deux-mesures, dictateurs la nuit et démocrates le jour (ou l'inverse). L'Afrique semble ne pas avoir définitivement tranché le nœud gordien : elle hasarde encore qu'un coup d'Etat peut-être démocratique, une superbe aberration, bien sûr !

Nos incertitudes nous amèneront aussi à craindre, ou espérer par la même voie, que ce que le Président Macron a qualifié «d'épidémies de coups d'Etat en Afrique de l'Ouest», ne gagne l'Afrique Centrale. Le Gabon, pour sympathique qu'y soit le général Oligi Nguéma, ouvre une voie d'incertitudes pour tous nos Etats au centre de l'Afrique. Entre ceux qui voudront imiter et ceux qui voudront pratiquer une véritable fermeté et une fermeture aux innovations de ce genre, notre avenir sera constellé de superbes points d'interrogation.

Albert S. MIANZOUKOUTA

SANTE PUBLIQUE

Epidémie de variole du singe dans le district sanitaire d'Impfondo

En rapport à l'épidémie de la variole du singe ou monkeypox qui sévit dans le district sanitaire d'Impfondo, dans le département de la Likouala, le Gouvernement a rendu public une déclaration le 27 août dernier, lue par la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire.

Après analyse au Laboratoire national de santé publique de Brazzaville de huit échantillons prélevés, sept se sont révélés positifs au virus du variole de singe qui se traduit cliniquement par une fièvre non chiffrée, des douleurs articulaires et une éruption cutanée généralisée. Devant cette situation, le



Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma

Gouvernement a déclaré l'épidémie dans le district sanitaire d'Impfondo. Il a invité la population à éviter tout contact à mains nues avec des animaux sauvages et les viandes de chasse; se laver régulièrement et correctement les mains à l'eau

propre et au savon ou en utilisant une solution hydro alcoolisée après manipulation d'animaux sauvages et viandes de chasse; éviter le contact avec toute personne présentant les signes de cette maladie; éviter les lieux de regroupement des

animaux sauvages ainsi que leurs couloirs de passage.

Il a en outre rassuré la population que les cadres et agents du ministère de la Santé sont à pied d'œuvre sur le terrain pour maîtriser l'épidémie. Et a exhorté à faire recours aux services de santé les plus proches, devant tout cas suspect.

A signaler que la variole du singe est une maladie qui touche à la fois les animaux et les humains. Elle est très contagieuse et peut entraîner la mort si la prise en charge est amorcée tardivement.

Les malades sont hospitalisés à l'hôpital de base d'Impfondo et au centre de santé intégré d'Epéna qui fait partie de ce district sanitaire, tout comme Liranga et Bouaniélla.

A ce jour, aucun décès n'a été déploré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

FILETS SOCIAUX

Etendre la protection sociale à l'ensemble de la population

Le Comité de pilotage du Programme national des filets sociaux a tenu le 27 août dernier sa session inaugurale, sous l'autorité de Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire. Il a procédé à l'adoption des documents conceptuels du Programme qui, en rappel, est né de la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre les mesures et programmes d'accessibilité des populations à un dispositif de protection sociale efficace et performant.

L'objectif visé est d'étendre la protection sociale à l'ensemble de la population. La ministre a invité les membres du Comité à mettre leur expertise à contribution pour apporter aux documents qui leur ont été soumis les améliorations nécessaires permettant au Programme de disposer des outils opérationnels pertinents: le document conceptuel et les différents manuels de procédure.

«Vous tâchez d'apprécier si les éléments nécessaires sont en place pour faire du Programme national des filets sociaux, un programme adéquat qui vise une couverture acceptable et offre à chacune des catégories de la population cible, les moyens appropriés pour sortir de la vulnérabilité. Un programme soucieux d'aller au-delà de la simple assistance et vise l'autonomisation des bénéficiaires à travers le financement des petits projets d'investissement ou des activités génératrices de revenus pour une inclusion productive réelle. Un programme équitable qui procure les mêmes avantages aux individus ou aux ménages se trouvant dans la même situation et des avan-

tages plus importants aux groupes les plus défavorisés. Un programme efficient qui a tout l'essentiel de ses ressources aux groupes cibles, tout en affectant également suffisamment de ressources administratives à la réalisation efficace de sa mise en œuvre. Un programme incitatif qui changera au mieux le comportement des ménages et des individus bénéficiaires et les aidera à acquérir les revenus, mais surtout à investir dans capital humain, y compris celui de leurs enfants. Un programme durable financièrement et politiquement qui saura éviter les cycles d'arrêts reprises qui nuisent à la crédibilité de l'administration», a indiqué la ministre. Elle a rappelé que le Congo faisait face depuis 2016 à une remontée de la pauvreté et à un accroissement des inégalités et de la vulnérabilité au sein de sa population. «Cette situation marquée par une dégradation des conditions de vie des populations et exacerbée par la récession causée par la pandémie de COVID-19, a entraîné une recrudescence de la pauvreté qui est passée de 56,9% de la population en 2020,



Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma

à 53,9% en 2021. Divers types de filets sociaux de sécurité sont mis en œuvre dans le pays afin d'atténuer la pauvreté et de promouvoir l'équité: le transfert en espèce ou en nature des subventions générales des prix de programmes d'alimentation scolaire, des exemptions de droit pour l'accès à la santé et à l'éducation. Le plus emblématique de ce programme est le projet Lisungi, système des filets sociaux qui a généré deux autres projets: la réponse d'urgence aux COVID-19 1 et 2», a déclaré Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. Pour sa part, «le MASSAH va opter pour la mise en œuvre d'une action sociale plus harmonisée, plus robuste et soucieuse de sa pérennisation dans le cadre d'actions tracées par la stratégie nationale de protection sociale non contributive. Fondée sur les notions de solidarité, d'équité et de justice, cette stra-

tégie vise à garantir la cohésion sociale, la dignité humaine et la résilience face aux chocs liés aux crises et catastrophes d'origine diverses. Le programme national des filets sociaux en est l'outil de mise en œuvre privilégiée», a-t-elle poursuivi.

La ministre a salué l'engagement de la Banque mondiale et des autres partenaires traditionnels du Gouvernement qui se tiennent toujours à ses côtés pour soutenir son action.

Créé en 2002, le Programme national des filets sociaux a pour vocation d'exécuter la politique gouvernementale en matière des filets sociaux dans la perspective d'améliorer les conditions de vie des ménages ou individus pauvres, de les protéger de l'impact des chocs et de réduire leur niveau de vulnérabilité.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CONSOMMATION

Quel impact aura la montée du prix du riz dans l'économie au Congo?

Il y a quelques semaines, dans ces colonnes, un lecteur s'émuait de la montée inexorable des prix des denrées de première nécessité. Il est vrai que dans les marchés, les étiquettes des marchandises ne cessent de valser. Concernant l'huile, les angoisses de la ménagère ont été apaisées par le Gouvernement qui a pris une série de mesures contenues dans son plan de stabilité. Il est allé au-devant des opérateurs économiques pour contrer la montée inflationniste devenue la norme un peu partout.

Grâce au Plan de résilience alimentaire 2023-2026 impulsé par le Ministère du Commerce, un certain nombre de goulets d'étranglement et de pratiques tracassières ont été levés, notamment au port, aux douanes et aux péages. De fermes directives ont été adressées aux personnels de l'administration routière pour ne pas ajouter des taxes sur le transport des denrées agricoles, par exemple. Cela a eu une répercussion indéniable sur les mercuriales des prix dans les marchés. On avait d'ailleurs commencé à s'inquiéter de l'envolée continue des prix du poisson aussi bien au mareyage à la criée à Pointe-Noire, que sur les différents marchés des principales villes. Ces mesures ont endigué la montée des prix. Mais, il s'agit d'une digue qui suggère une surveillance accrue pour qu'elle ne rompe pas. Car le prix des denrées de première nécessité dépend de plusieurs facteurs, dont beaucoup ne sont pas contrôlés par le Congo. Le pays ne produit presque rien et doit, bon an mal an, importer pour plus de 100 milliards de francs CFA d'aliments. Ceux-ci vont de la farine à l'huile, en passant par le poisson surgelé importé des pays nordiques d'Europe ou le poulet. Toutes les étapes de cette chaîne, depuis la production, imposé par les opérateurs qui courent après leur marge. Le poisson salé de morue dont le Congolais est friand, est produit en Norvège ou au Danemark par une industrie qui doit faire face à des coûts de pêche et d'exportation. L'opérateur qui veut le faire arriver au Congo est astreint à une série de taxes dès le port. Mais, bien plus, l'éclatement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, deux producteurs céréaliers dont dépend la production informelle congolaise pour sa pâtisserie artisanale et ses boulangeries, a porté un grave coup de canif à l'édifice que le Gouvernement bâtissait avec patience pour mettre son économie à l'abri des chocs. La guerre en Ukraine a entraîné la montée du prix du litre d'huile sur le marché, par exemple.

Mais, sans lien immédiat avec les tensions en Mer Noire, les producteurs mondiaux de riz eux aussi ont commencé à se plaindre, amenant un gros producteur comme l'Inde à suspendre ses exportations de riz bismuthique. La Thaïlande, elle aussi, dit avoir souffert cette année de conditions climatiques ayant perturbé sa récolte. Or l'Afrique (et donc le Congo) est un des grands consommateurs de

(Suite en page 5)

SOMMET DES TROIS BASSINS FORESTIERS

Arlette Soudan-Nonault rassurante sur le succès du prochain sommet

Prélude au Sommet des Trois bassins forestiers qui se tiendra à Brazzaville, du 26 au 28 octobre prochain au Centre international de Kintélé, la ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a animé le 2 octobre dernier une conférence de presse pour parler des préparatifs de ce sommet.

Ce sommet des trois bassins vise à promouvoir la préservation des trois écosystèmes mondiaux les plus vitaux. «C'est une initiative qui vise à établir une gouvernance Sud-Sud pour les trois Bassins de forêts tropicales, représentant 80% de la biodiversité mondiale. Pour former une coalition mondiale. Nous rendons des services à l'humanité», a indiqué Arlette Soudan-Nonault.

Pour la ministre, ces écosystèmes jouent un rôle crucial dans la pérennité de l'humanité. «Les Trois bassins forestiers devraient mobiliser des financements à la hauteur des services rendus à l'humanité tant en termes de biodiversité qu'en termes de régulation du climat, des cycles hydriques et de l'atténuation des impacts en pertes et dommages pour

les pays les plus vulnérables aux crises environnementales», a-t-elle expliqué. C'est pourquoi, «il est nécessaire de se mettre ensemble, d'avoir une plateforme de coopération, de se mettre dans une coalition mondiale pour pouvoir peser lourdement dans le concert des nations. Et dire simplement aux pays du Nord que depuis Copenhague en 2009 où il a été promis 100 milliards de dollars par an aux pays du Sud, aucun centime n'a été débloqué. Nous n'allons pas rester à ce niveau-là. Nous sommes en train de nous organiser afin de mobiliser pour trouver 80% des financements mondiaux en matière d'économie verte et bleue», a fait savoir Arlette Soudan-Nonault, tout en précisant: «Nous voulons préserver la planète».



Mme Arlette Soudan-Nonault

Elle a insisté sur l'urgence que les 80% des forêts tropicales mondiales puissent bénéficier des financements. «L'un des grands enjeux de ce Sommet, c'est la réconciliation du climat et de la biodiversité dans le cadre d'une approche intégrée. Nous avons aussi le marché du carbone souverain», a affirmé la ministre.

A signaler que ce sommet porté par la Commission climat du Bassin du Congo, s'efforcera de réaliser plusieurs objectifs spécifiques, notamment l'établissement

d'une coopération Sud-Sud renforcée, le renforcement de la gouvernance inclusive pour chaque bassin, l'institution de l'alliance des trois Bassins et de sa gouvernance, ainsi que le développement d'une stratégie commune.

Le ministère de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, à la tête de la coordination technique de la CCBC, en collaboration avec les organisations régionales tels que l'OTCA et l'ASEAN, «est pleinement mobilisé pour assurer

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex-air Afrique
face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire –
République du Congo.

MEISER AFRIQUE CENTRALE
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 90.000.000 F CFA
Siège social : Douala-Bali, Rue Prince BELL,
REPUBLIQUE DU CAMEROUN.
RCCM N° RC/DLA/2017/B/787

ANNONCE LEGALE

Aux termes Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société MEISER AFRIQUE CENTRALE SARL, du 22 Décembre 2017, enregistré à Pointe-Noire, le 18 Janvier 2018, sous le folio 013/14 N° 224, il a été décidé:

- De la création de la succursale " MEISER AFRIQUE CENTRALE ", en République du Congo, à Pointe-Noire, au 181 Rue Jérôme Moé Balou, quartier Mpita, ayant pour objet social : l'importation et l'exportation des produits métalliques (caillebotis, sols industriels de sécurité, glissière de sécurité, échafaudages, rampes d'accessibilité, escaliers, etc.), et en matériaux composites (polyester PRV, plastiques renforcés de fibres de carbone et fibres de verre, etc.); les travaux de métallerie (chaudronnerie, tuyauterie, soudure, montage);

traitement anticorrosion des aciers et aluminium (galvanisation, métallisation, anodisation, décapage et peinture) ; le commerce général; les prestations de services divers.

- Et de la nomination de Monsieur KEMADJOU WEDJOU Franck Godwin, en qualité de Représentant légal de la succursale du Congo.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-00627.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2018-B21-00013.

Fait à Pointe-Noire, le 02 Septembre 2023.

Pour insertion.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

la réussite de ce sommet. Sur le plan institutionnel, politique, opérationnel et financier, toutes les mesures ont été prises pour garantir le succès de cet événement historique», a-t-elle assuré.

Elle a invité les partenaires

techniques et financiers à se joindre au comité d'organisation, afin d'apporter leur soutien financier, et à participer activement aux différents groupes de travail.

C. A. Y-NG

OTSENDE, DISTRICT D'OYO

Le Centre d'incubation des entreprises rurales toujours en attente de réhabilitation

Le Centre d'incubation des entreprises rurales d'Otsendé, dans le district d'Oyo (Département de la Cuvette), attend toujours sa cure de jouvence pour redevenir opérationnel. Pour se rendre compte de son état, la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma s'y est rendue les 28 et 29 août derniers, afin de réaliser les travaux de création des pannes-feux pour protéger le site contre les incendies.

Situé à 7 km d'Oyo, le Centre d'incubation des entreprises rurales d'Otsendé devrait être réhabilité par la Banque africaine de développement (BAD) qui l'avait construit dans les années 2000. « Nous sommes toujours en attente de la non objection pour lancer les études de faisabilité », a précisé la ministre.

Sur ce site, devraient être formés les jeunes dans le secteur de la production végétale, animale et halieutique. Après quelques années de fonctionnement, le centre a dû fermer ses portes par manque de financements. Les herbes ont envahi le site et les bâtiments commencent à s'abîmer. « L'année dernière, nous sommes venus nettoyer le site pour le mettre à l'abri contre les feux. Nous pensons qu'au cours des mois qui suivent, la BAD devrait urgemment donner l'avis de non objection pour le cabinet qui sera sélectionné pour les études de faisabilité afin de réhabiliter et relancer le centre. Il n'y a pas que celui-ci, il y a aussi le centre de Louvakou pour la formation des personnes vulnérables en manque de formation », a-t-elle ajouté. Depuis deux ans, « nous débloquons les financements pour pouvoir sécuriser le centre pour que les feux ne viennent plus dévaster le site. Nous pouvons mettre en place une équipe de nettoyage. Mais, nous craignons qu'avec

le retour des pluies, que nous puissions travailler pour rien si la BAD ne nous donne pas l'avis de non objection. Nous faisons tout pour protéger le site. C'est un travail d'entretien que nous faisons », a indiqué Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

Consternée, la ministre a lancé un cri d'alarme auprès de la BAD pour qu'elle puisse diligenter la délivrance de l'avis de non objection. « Les bâtiments n'attendent que leur réhabilitation pour que les apprenants puissent être formés. Nous espérons que les choses vont redémarrer », a-t-elle souhaité.

La ministre est restée près de cinq heures sur le terrain. Un tracteur loué pour la circonstance, s'est mis à créer les pannes-feux pour protéger le site contre les incendies. A son bord, la ministre, comme une soldate sur le chemin de bataille, en train de diriger les travaux.

A signaler qu'en septembre 2022, le centre avait subi un incendie d'origine criminelle qui avait endommagé quelques-uns de ses bâtiments. En effet, Mme Mélodie Ibéla, une paysanne habitant le village Otsendé, avait brûlé son champ, situé juste à proximité. Les herbes coupées et entassées qui ne pouvaient pas être brûlées ont fini par prendre feu. Rentrée chez elle, la dame ne savait pas que le feu s'était propagé et avait gagné le centre.



La visite des pannes-feux



La ministre à bord du tracteur en train de diriger les travaux

Sur cette situation, une main courante avait été établie par les services de police. A ce jour, le ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire attend toujours que les dégâts soient évalués par le consultant qui sera chargé de réaliser les études de faisabilité. Le centre est en train de se voir voler certains de ses équipements. Peu avant d'arriver à Otsendé, la ministre a visité à Owando les travaux de réhabilitation de la circonscription d'action asociale et la crèche, ainsi que ceux de construction des directions départementales de l'action sociale et de l'action humanitaire.

« Nous avons en priorité

la crèche avec la rentrée scolaire qui approche. Nous tenons à ce qu'elle soit opérationnelle. L'entreprise a promis livrer les bâtiments avant le 10 septembre. Pour le reste des bâtiments, ils le seront d'ici la fin du mois de septembre. Quant aux bâtiments à étage, il faut au moins attendre deux mois. Je suis satisfaite de l'avancement des travaux et convaincue que nous allons rattraper cette rentrée scolaire 2023-2024 pour ce qui est de la crèche », a-t-elle déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PCT

Christian Dumas Samba Dacon inhumé au cimetière du centre-ville

Membre du comité d'honneur du Parti congolais du travail (PCT) et ancien maire de Makélékélé, Christian Dumas Samba Dacon, décédé le 15 août dernier, à l'âge de 76 ans, a été inhumé le 2 septembre au cimetière du centre-ville.

Le PCT, son parti politique, lui a rendu un hommage à son siège communal de Mpila, à Brazzaville, peu avant son inhumation. C'était sous la conduite du secrétaire permanent, chargé de l'organisation et de la mobilisation, Gabriel Ondongo.

Diplômé de l'Ecole supérieure du Komsomol-Léniniste de Moscou, Christian Dumas Samba Dacon a débuté sa carrière d'encadreur des pionniers et d'enseignant en 1967. Président de la section de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC) du district de Ngamaba (1968 à 1970) et président régional de l'UJSC dans la région du Pool (1970 à 1972). Il a assuré jusqu'en 1976 les fonctions de chef de division chargé des mouvements de

libération au département des relations extérieures du PCT, puis président de la cellule du parti dudit département et du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération.

Christian Dumas Samba Dacon a exercé comme diplomate de 1976 à 1983, assurant les fonctions de deuxième secrétaire d'ambassade du Congo en Angola et premier secrétaire d'ambassade du Congo à Cuba. Elevé au titre d'activiste d'honneur de l'UJSC, il a présidé la commission locale de contrôle et de vérification du parti de la commune autonome de Brazzaville (1984 à 1989); de président du comité PCT et du comité exécutif, maire de Makélékélé (1989 à 1991); conseiller départemental et municipa-



La dépouille mortelle de Christian Dumas Samba Dacon

pal de Brazzaville (2003-2008) et de 2014 à 2017 et du Comité central en 2011. « La disparition du camarade Christian Dumas Samba Dacon est une perte inestimable pour sa famille biologique parce qu'il était un chef de famille parfait et adorable. Le PCT, qui voit s'en aller un camarade engagé et fidèle, et le Congo tout entier perdent un grand commis qui s'est illustré par

ses dignes et loyaux services... Je voudrais saluer le grand homme politique que tu as été. De la jeunesse à l'âge adulte, tu as su prendre ta place pour servir avec abnégation non seulement le PCT mais aussi le Congo, notre pays », a rappelé Damien Miakassissa, dans l'oraison funèbre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

L'analyse du Congrès des chefs d'entreprise sur la suspension des décaissements de la Banque mondiale « Nous subissons le même sort que le Gouvernement. Il ne respecte jamais les engagements pris. Les créances des opérateurs économiques que le Gouvernement a commencé à payer se sont arrêtées sans une raison valable », a dit Paul Nestor Mouandzibi, président du Congrès des chefs d'entreprises du Congo, pour qui la suspension des décaissements de la Banque mondiale entame la crédibilité du pays envers les partenaires financiers qui ne peuvent plus prendre le Gouvernement au sérieux.

Des marchands de fournitures scolaires de qualité douteuse envahissent les marchés

A la faveur de la rentrée scolaire, certains citoyens se sont vite transformés en marchands de fournitures scolaires, parce que le marché serait juteux. C'est ainsi que certains de cette catégorie de commerçants vendent des articles de mauvaise qualité, voire inadaptés aux besoins des élèves. Comme dans ce pays les autorités ne se montrent pas habituellement regardantes sur la commercialisation des fournitures scolaires alors qu'une norme de qualité devrait être exigée, ces commerçants en profitent. Qui assainira ce secteur afin d'éviter aux parents d'élèves des surprises désagréables et lutter, ainsi, contre la concurrence déloyale ?

Bazar aux abords des grandes artères

Emprunter les routes aux abords des arrêts de bus à Brazzaville relève, de nos jours, d'un parcours du combattant pour les usagers. Le désordre semble avoir pris le pas sur l'ordre en ces lieux. Des chauffeurs de minibus de transport en commun qui ne respectent pas le code de la route, ceux de taxis qui font la pluie et le beau temps, des boutiques ou vendeurs ambulants installés pêle-mêle, bref, c'est à tous ces désagréments que l'usager doit faire face lorsqu'il emprunte ces avenues et rues. Il est temps que les autorités mettent fin à ce bazar qui est source d'accidents de la circulation.

Electricité : pas d'amélioration !

Le week-end dernier, une famille vivant à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, a perdu deux appareils électroménagers et des ampoules d'éclairage, à la suite d'une coupure brutale d'électricité. Par endroits, les fils électriques ont même cramé. La situation de l'électricité ne s'améliore pas vraiment dans la capitale : délestage, baisse de tension ou surtension sont les phénomènes auxquels les clients de la société Energie électrique du Congo sont confrontés.

Un homme trouve la mort dans une chambre d'hôtel à Brazzaville

« Officier à la retraite, marié et père de 8 enfants », un homme d'environ 72 ans, a été trouvé mort dans une chambre d'hôtel, jeudi 30 août 2023 à Poto-Poto, le troisième arrondissement de la capitale congolaise. Ses photos et la publication d'un compte rendu de constat attribué à la Police judiciaire ont été postées sur la toile. Selon des témoignages, l'infortuné s'était rendu dans cet hôtel en compagnie d'une « jeune femme de 28 ans, célibataire et mère de 2 enfants ». Son corps a été déposé à la morgue municipale. Beaucoup d'hypothèse à propos de sa mort : crise cardiaque, suicide, empoisonnement ?

Le prix du ciment livré à l'arbitraire des vendeurs en détail

On croyait qu'avec la circulaire du ministère du Commerce demandant le respect du prix du ciment homologué à partir du 7 août dernier, le phénomène de hausse allait s'estomper. Hélas ! Si les sociétés productrices de ciment respectent cette circulaire, il n'en est pas le cas pour les tenanciers des dépôts de vente de ciment en détail. Ils tiennent tête. Dans ces dépôts, le ciment est toujours vendu à un prix élevé. Le sac se négocie entre 4000 et 5000 francs CFA, soit 80.000 et 100.000 francs CFA. Cela au vu et au su de tous.

Suite de la page 4)

riz, dans une équation qui en fait une grosse consommatrice mais une faible productrice. Ses importations de riz se monteraient à 20 millions de tonnes par an. Les aléas climatiques chez les producteurs ont fait exploser les prix. La tonne de riz est passée de 480 dollars à 640 ! La conséquence logique devrait être une explosion des prix aussi chez nos détaillants. Mais il semble que la digue tienne. Jusqu'ici, grâce aux mesures édictées par le ministère du Commerce, les prix du riz sont contenus au Congo. Dénrée principale dans un pays où, disent les standards, 85% de la population vit sous le seuil de la pauvreté, le Congo croise les doigts pour que la résilience se maintienne. Et que les autorités gardent la même ligne de lucidité. Pourvu que ça tienne !

Albert S. MIANZOUKOUTA

COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale 126
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

COMUNIQUE DE PRESSE

En application du Règlement relatif au Taux Effectif Global (TEG). à la repression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CE-MAC. Les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de microfinance (EMV) au cours du deuxième trimestre 2023 et les seuils d'usure applicables pour le second semestre 2023 se présentent comme suit :

	TEG moyens nationaux	Seuils d'usure applicables au deuxième semestre 2023
PARTICULIER		
Crédits à la consommation, autre que découvert	44,00%	38,67%
Découverts	5,98%	7,41%
Crédits à moyen terme	20,13%	26,13%
Crédits à long terme	13,38%	17,84%
Crédits immobilier	17,01%	22,69%
Cautions	-	-
Effets commerciaux	-	-
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES		
Crédits à la consommation, autre que découvert	37,58%	50,64%
Découverts	-	-
Crédits à moyen terme	33,32%	44,42%
Crédits à long terme	-	-
Cautions	-	-
Effets commerciaux	-	-
GRANDES ENTREPRISES		
Crédits à la consommation, autre que découvert	-	-
Découverts	-	-
Crédits à moyen terme	-	-
Crédits à long terme	-	-
Cautions	-	-
Effets commerciaux	-	-
AUTRES PERSONNES MORALES		
Crédits à la consommation, autre que découvert	3,59%	5,28%
Découverts	-	-
Crédits à moyen terme	20,08%	28,80%
Crédits à long terme	-	-
Cautions	-	-
Effets commerciaux	-	-
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITES LOCALES		
Crédits à la consommation, autre que découvert	-	-
Découverts	-	-
Crédits à moyen terme	-	-
Crédits à long terme	-	-
Cautions	-	-
Effets commerciaux	-	-

NB : les cellules vides indiquent les catégories de prêts pour lesquels les établissements de microfinance n'ont pas enregistré d'opérations au cours du deuxième trimestre 2023.

Ces taux entreront en vigueur à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.

Fait à Brazzaville, le 23 Août 2023

**Le Ministre de l'Economie et des Finances,
Président du Comité National Economique et Financier**



COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale 126
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du Règlement n°04/19/CE-MAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la repression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC. les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de crédit au cours du deuxième trimestre 2()23 et les seuils d'usure applicables pour le deuxième sennestre 2023 se présentent comme suit :

TEG moyens nationaux Seuils d'usure applicables au second semestre 2023

Particuliers	TEG moyens nationaux	Seuils d'usure applicables au second semestre 2023
Crédits à la consommation, autre que découvert	18,94%	25,26%
Découverts	17,15%	22,87%
Crédits à moyen terme	15,54%	20,72%
Crédits à long terme	12,12%	16,16%
Crédits immobilier	11,91%	15,89%
Cautions	0,54%	0,72%
Effets commerciaux	-	-
Affacturage	-	-
Petites et Moyennes Entreprises		
Crédits à la consommation, autre que découvert	16,78%	22,37%
Découverts	12,05%	16,07%
Crédits à moyen terme	9,84%	13,12%
Crédits à long terme	7,56%	10,08%
Cautions	1,73%	2,31%
Effets commerciaux	7,81%	10,41%
Affacturage	7,06%	9,42%
Grandes Entreprises		
Crédits à la consommation, autre que découvert	20,08%	26,77%
Découverts	10,56%	14,08%
Crédits à moyen terme	8,30%	11,07%
Crédits à long terme	26,52%	38,39%
Cautions	2,44%	3,26%
Effets commerciaux	-	-
Affacturage	7,51%	10,38%
Autres personnes morales		
Crédits à la consommation, autre que découvert	13,18%	17,57%
Découverts	8,58%	11,44%
Crédits à moyen terme	-	-
Crédits à long terme	-	-
Cautions	2,08%	2,78%
Effets commerciaux	-	-
Administrations publiques et collectivités locales		
Crédits à la consommation, autre que découvert	22,20%	29,60%
Découverts	6,85%	9,13%
Crédits à moyen terme	11,65%	15,53%
Crédits à long terme	-	-
Cautions	2,07%	2,88%
Effets commerciaux	-	-

NB : les cellules vides indiquent les catégories de prêts pour lesquels les établissements de crédit n'ont pas enregistré d'opérations au cours du deuxième trimestre 2023.

Ces taux entreront en vigueur à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.

Fait à Brazzaville, le 23 Août 2023

**Le Ministre de l'Economie et des Finances,
Président du Comité National Economique et Financier**



GABON

Le général Oligui Nguema investi président de la transition

Après avoir perpétré le coup d'Etat mercredi 30 août dernier contre Ali Ben Bongo Ondimba, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, dirigeant du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), a prêté serment sur une «charte de la transition» en tant que «président de la transition» du Gabon, lundi 4 septembre 2023 à Libreville.

Le général Brice Clotaire Oligui Nguema a déclaré: «Je jure devant Dieu et le peuple gabonais de préserver en toute fidélité le régime républicain, de respecter et de faire respecter la charte de la transition et la loi». Il a également affirmé qu'il préservera «les acquis de la démocratie». Cette prestation de serment a été saluée par une salve d'applaudissements dans la salle et plusieurs coups de canon à l'extérieur.

La cérémonie a été présidée par les juges de la Cour constitutionnelle, à l'exception de sa présidente Marie-Madeleine Mborantsuo écartée. Elle s'est déroulée en présence des auto-



Le nouvel homme fort du Gabon a pris officiellement fonction

rités administratives, militaires, des diplomates, du gouvernement dissous récemment, notamment l'ancienne vice-Présidente Rose Christiane Ossouka Raponda et le désormais ex-Premier ministre Alain-Clau- de Bilie-By-Nze, tous balayés par le putsch militaire. Il y avait également les leaders de la plateforme d'opposition Alternance 2023, à l'exception du candidat Albert Ondo Ossa. Des leaders qui avaient marqué la veille leur ralliement à la transition, pour «le bien supérieur de la nation». La prestation de serment a été

suivie d'un discours. Dans sa tenue rouge de commandant de la garde républicaine, le général Oligui Nguema est revenu sur les raisons du coup d'Etat du 30 août. «Le processus électoral était inique, l'armée a pris ses responsabilités et le peuple a adhéré. Les militaires n'ont fait que respecter leur serment», a dit le président de la transition. Il a promis un nouveau gouvernement dans les prochains jours, avec de l'expérience et des compétences, et une transition devant débou-

cher sur un référendum sur une nouvelle Constitution. «Le peuple demande que sa voix soit garantie à travers des institutions fonctionnelles», a-t-il fait savoir. Dans son discours, le nouvel homme fort du Gabon a proposé une série de réformes et a aussi promis de libérer les prisonniers politiques.

Selon un analyste, ce coup d'Etat a mis fin à plus d'un demi-siècle de pouvoir de la famille Bongo. «C'est un symbole de la relation controversée entre la France et l'Afrique qui est tombé», a-t-il souligné. «Paris ne semble pas avoir vu le coup venir, n'a pas mesuré le désir de changement de la société gabonaise. Mais les intérêts de la France dans le pays ne semblent pour l'heure pas menacés. Pas de rhétorique anti-française à Libreville, contrairement à ce qui se passe au Sahel. Le coup d'Etat au Gabon signe la fin d'une page d'histoire controversée, celle d'une dynastie franc-africaine», a renchéri l'analyste.

Gaule D'AMBERT

NIGER

Départ exigé de l'armée française

Les Nigériens étaient nombreux samedi 2 septembre 2023, lors de la deuxième journée de manifestation pour réclamer le départ de l'armée française. Ce sont des milliers de manifestants qui ont répondu à l'appel du M62, une coalition d'organisations de la société civile qui soutiennent le coup d'Etat militaire du 26 juillet dernier et qui exigent le départ des soldats français du pays. Des rassemblements étaient organisés à Ouallam, dans le Sud-ouest, et surtout à Niamey.



Le sentiment anti-français s'accroît au Niger

Des dizaines des milliers de manifestants ont convergé vers le rond-point Escadrille, devant une base militaire nigérienne de la capitale Niamey, où sont stationnés des soldats français. Majoritairement jeunes, les manifestants ont brandi des pancartes et scandé des slogans hostiles à la France et à son armée, exigeant le départ «immédiat» et «sans condition» des militaires français.

Si l'on ne dénombre aucun incident, on peut cependant constater que les forces de l'ordre ont parfois eu du mal à contenir la foule et à empêcher les manifestants d'entrer dans la base militaire. Au début du mois, la junte qui a pris le pouvoir au Niger a dénoncé les accords de défense sur le stationnement et sur le statut des soldats français. Ceux-ci sont environ 1500 dans le pays. Et ils étaient, avant le coup d'Etat, engagés aux côtés des forces nigériennes contre les jihadistes d'al-Qaïda et du groupe Etat islamique.

Mais cet engagement est remis en cause par les militaires du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP). Les nouvelles autorités nigériennes accusent la France de soutenir les groupes terroristes. Mais, Paris maintient jusqu'ici une position de fermeté. La France ne reconnaît pas le CNSP: elle tient ses décisions pour illégitimes et refuse de s'y conformer. Le ministre français de la Défense, Sébastien Lecornu, l'a rappelé samedi 2 septembre en affirmant que le départ du contingent français du Niger n'est pas au programme.

Rappelons qu'un bras de fer identique, parallèle, se joue au sujet de l'ambassadeur de France, que le CNSP prévoit d'expulser après lui avoir retiré son accréditation. La situation est donc plus tendue que jamais et semble inextricable. Après le discours d'Emmanuel Macron d'il y a quelques jours, la junte dénonce une ingérence supplémentaire. Une troisième journée de manifestation est programmée ce dimanche.

Alain-Patrick MASSAMBA



Les incendies font rage en Afrique du Sud

déclaré au milieu de la nuit, la panique a envahi les couloirs et au matin, des corps ont été retrouvés entassés derrière une grille verrouillée.

L'immeuble à la façade désormais noircie par la fumée était équipé de nombreuses grilles de sécurité. Il est situé dans un quartier en proie à l'insécurité alors que l'Afrique du Sud demeure un pays aux taux de criminalité parmi les plus élevés du monde.

Les incendies sont monnaie courante en Afrique du Sud. En janvier 2022 au Cap, le siège du Parlement avait été ravagé par un violent incendie. C'était la veille des funérailles de l'archevêque anglican Mgr Desmond Tutu. Récemment en juillet, la fuite d'une bouteille de gaz a causé la mort d'au moins 16 personnes, dans un bidonville situé à une quarantaine de kilomètres de Johannesburg.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

La répression d'une manifestation à Goma cause la mort

D'après des sources à Goma, ville située à l'Est de la RDC, une quarantaine de personnes au moins ont été tuées et de nombreuses autres blessées, dans la répression d'une manifestation interdite. Les protestataires, des membres de la secte s'étaient réunis pour demander le départ de la mission de l'ONU dans le pays, et de la force régionale, taxées d'inaction face aux groupes armés. Le bilan de cette opération provoque l'indignation.



La ville de Goma, lieu de toutes les exactions et atrocités

Alors que les autorités militaires communiquaient un bilan de six civils tués et un policier lynché, un membre du gouvernement très proche du dossier avance un bilan de 43 personnes tuées. Il s'agit des civils faisant partie d'un groupe que les autorités militaires assimilent aux «bandits armés, drogués et manipulés».

Plusieurs dépouilles ont été transférées à la morgue du Camp Katindo. Le gouverneur militaire du Nord-Kivu décrit une situation chaotique. Selon lui, les hostilités ont débuté lorsqu'un policier, déployé au quartier général du mouvement à l'origine de la manifestation, a été tragiquement tué par les activistes. Des coups de feu ont retenti, et les forces de l'ordre peinaient à identifier les tireurs.

L'armée a dû intervenir, face à une police dépassée et craignant d'autres complications, selon les autorités. Le gouver-

neur affirme aussi que des individus sous l'emprise de drogues, sans aucun lien avec le mouvement organisateur, étaient présents. Une évaluation a été entreprise jeudi 31 août dernier par le Gouvernorat afin d'établir un bilan définitif. En plus des décès, plus d'une centaine de blessés ont été signalés. Face à l'afflux des blessés, le Centre provincial de trans-

fusion sanguine du Nord-Kivu est sous pression. Après avoir fourni d'urgence plus de 50 poches de sang mercredi, le centre est presque à sec. L'espoir se fonde maintenant sur un éventuel don imminent de l'armée.

«C'était une manifestation qui était non autorisée, avec une violence qui était préméditée. Cette violence, on la condamne et dès demain, il y

aura un procès en flagrance qui va commencer pour que tous les actes répréhensibles puissent faire l'objet d'une enquête», a déclaré le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya. Une délégation gouvernementale se rendra à Goma «pour s'assurer que tout ce qui doit être fait le soit».

L'opposant Moïse Katumbi, candidat déclaré à la présidentielle, a réclamé une enquête. Les auteurs des tueries ainsi que leurs commanditaires doivent être traduits en justice et condamnés avec sévérité.

Une autre voix de l'opposition, le député Claudel Lubaya, a affirmé que les manifestants ont été victimes d'une réponse inappropriée et une réaction disproportionnée, constitutive d'un crime d'Etat délibérément commis et publiquement assumé. Il propose la mise à l'écart du gouverneur militaire du Nord-Kivu avant toute enquête.

G.D.

AFRIQUE DU SUD

Un incendie tue plus de 70 personnes à Johannesburg

La cause du drame n'était pas encore connue. La police sur place avait bouclé l'immeuble, devant lequel des ambulances et camions de pompiers étaient stationnés. Le Président Sud-africain, Cyril Ramaphosa a déploré une immense tragédie avec ce sinistre par les incendies d'immeubles les plus meurtriers au monde au cours des vingt dernières années. Le nombre de victimes est supérieur à celui de la Grenfell Tower qui avait fait 72 morts en juin 2017 à Londres, en Angleterre.

Robert Mulaudzi, porte-parole des services de secours, a souligné que «c'est un triste jour pour la ville de Johannesburg. En plus

de 20 ans de service, je n'ai jamais rencontré quelque chose de pareil. Le bâtiment brûlé est un édifice situé dans une zone défavorisée de l'ancien quartier

des affaires du centre économique de l'Afrique du Sud. Les habitants s'y étaient installés de façon informelle. Beaucoup de gens ont pu être piégés à l'intérieur quand l'incendie s'est déclaré».

A chaque étage, des portes à barreaux fermées chaque soir à double tour pour éviter l'entrée d'intrus ont empêché les habitants affolés d'échapper aux flammes. Quand l'incendie s'est

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Impliquer les communautés locales et autochtones dans la gouvernance forestière

Au regard des enjeux liés à la lutte contre les changements climatiques et l'exploitation illégale des forêts, l'implication effective des communautés locales et des populations autochtones s'impose dans les différents processus de gouvernance forestière, climatique et foncière dans lesquels le pays s'est engagé. Les organisations de la société civile ont tenu le 30 août 2023 à Brazzaville, un atelier de mise à jour de leur note de position sur la



Les leaders de la société civile

participation des communautés locales et des populations autochtones dans la mise en œuvre des processus comme l'APV-FLEGT, la REDD+, le CAFI, l'ITIE et bien d'autres. L'atelier organisé grâce à l'appui du Programme forêt, gouvernance, marché et climat (FGMC), sous le financement du Foreign Commonwealth & Développement office (FCDO), est une initiative de l'OCDH représentée par Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif, de la RPDH avec la présence de son coordonnateur national, Christian Mounzé, et du FGDH, représenté par Maixent Agnimbat Emeka, son président. L'objectif visé a été l'actualisation de la note de position sur la participation des communautés locales et des populations autochtones dans la mise en œuvre des processus de gouvernance des ressources naturelles. Pour les responsables de la société civile, trois ans après l'adoption de la note de position, des nouveaux processus se sont ajoutés. C'est pourquoi sa mise à jour s'impose en fonction des évolutions du contexte. Car la motion de participation des communautés locales et des populations autochtones dans la gestion des ressources naturelles a pris une dimension classée comme un droit de l'homme, avec le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et d'autres Conventions en matière de protection de l'environnement. Elle constitue un droit effectif permettant



Une vue des participants

aux communautés locales et aux populations autochtones de prendre part à la gestion des ressources naturelles et au processus décisionnel.

Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, chargée du programme ressources naturelles et droits des communautés forestières à l'OCDH, a indiqué: «Nous avons pensé faire la mise à jour de la note de position que les organisations de la société civile avaient développée en 2020. Les grandes lignes de cette note, la société civile avait exigé la mise en place d'un mécanisme de représentation des communautés dans les processus en cours tels que les processus de l'APV-FLEGT, les groupes de travail conjoint, l'ITIE».

Christian Mounzé, à son tour, a précisé que «l'idée de base qu'il faut retenir, c'est que nous avons des ressources naturelles, en particulier les forêts. Ces forêts sont exploitées au mépris des communautés qui n'en tirent pas de dividendes. C'est essentiellement pour cela que nous avons pensé que ces communautés doivent être impliquées dans la gestion sur la base des engagements du Gouvernement».

Pour sa part, Franck Chardin Aubin Tchibinda a dit: «Il est question d'amplifier les recommandations faites lors de la première note publiée et malheureusement qui n'ont pas été suivies par les autorités compétentes pour qu'on puisse prendre en ligne de compte la participation des communautés. D'autres recommandations ont été encore formulées».

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

CONGO-JAPON

Don de matériel de maintenance des voiries urbaines à Pointe-Noire

Le Congo et le Japon ont signé, le 31 août 2023 à Brazzaville, des accords relatifs à un don de matériel de maintenance des voiries urbaines, d'une valeur de plus de 800 millions de FCFA pour l'entretien routier de la ville de Pointe-Noire. Les documents ont été paraphés, pour le Congo, par Denis Christel Sassou Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, et Juste Désiré Mondélé, ministre délégué chargé de la Décentralisation et du développement local, et pour le Japon par M. Sei Takuya, chef de projet du Japon International Cooperation System (Jics), et Mme Mokito Satoko, cheffe de coopération à l'ambassade du Japon pour les deux Congo.

Le ministre Juste Désiré Mondélé a remercié le partenariat Congo-Japon et son collègue Denis Christel Sassou Nguesso qui, dans le cadre de la coopération internationale, ont su placer le volet du développement local, qui est très important aujourd'hui, pour les deux villes et les collectivités locales. Cet accord, a-t-il dit, concerne la mise à disposition de la ville de Pointe-Noire d'un matériel d'assainissement et d'aménagement. De son côté, le ministre de la Coopération internationale a rappelé que le 17 novembre 2022 à Brazzaville, en pré-

sence de l'ambassadeur du Japon au Congo, un accord sous la forme d'un échange de notes avait matérialisé ce don d'équipements de maintenance des voiries octroyé à la ville de Pointe-Noire par le Gouvernement japonais. «La cérémonie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord résumant un programme évalué à 180.000.000 de yens, soit près de 800.000.000 de francs CFA. Cette démarche qui s'inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée montre une nouvelle fois la vision du Gouvernement de la République



Pendant la signature des documents

du Congo pour une coopération plus efficiente et beaucoup plus concrète, contribuant de façon effective à nos objectifs de développement», a-t-il indiqué. «Nous sommes de ce fait heureux de signer cet accord avec le Japon International Cooperation System (Jics) pour une mise en œuvre réussie de l'accord. Comme tout accord, chaque partie devra bien évidemment respecter ses engagements et poursuivre la collaboration sur la

base d'une confiance mutuelle», a poursuivi le ministre. Denis Christel Sassou Nguesso a remercié le Gouvernement du Japon pour ce partenariat et cette assistance matérielle qui constituent un marqueur supplémentaire de l'excellence des relations bilatérales entre les deux pays.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

DÉPARTEMENT DU POOL

Bientôt le lancement du programme de désarmement, démobilisation et réintégration

Le Haut-Commissariat à la réinsertion des Ex-combattants (HCREC) en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a organisé le 31 août 2023 à Brazzaville une première réunion du comité technique, prélude au lancement du programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) pour le département du Pool. C'est Albert Samba, directeur de cabinet du HCREC, qui a ouvert les travaux en présence de Joseph Ikoubou, chargé de programme gouvernance au PNUD.



Les membres du comité technique

Au cours de la réunion, Théo Joseph Senga, conseiller à la réinsertion socioéconomique auprès du ministre du Haut-commissaire, a présenté le plan de travail semestriel conjoint HCREC-PNUD allant de juillet à décembre 2023. Le document décline le plan de travail du désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) suivant les lignes décrites dans la feuille de route relative à la mise en œuvre du programme aux fins de pérenniser la paix et contribuer au développement local dans ce département.

«C'est une réunion technique qui prépare le démarrage officiel du programme DDR le 28 septembre 2023. Nous avons prévu de préparer le terrain, donner toute la documentation nécessaire à nos membres pour comprendre tous les enjeux de ce programme DDR», a indiqué le conseiller à la réinsertion socioéconomique.

Pour cela, a-t-il poursuivi, «il faut créer les conditions de la pérennisation de la paix dans le département du Pool. Nous avons déjà commencé à stabiliser cette zone à conflit à répétition; nous avons profité l'occasion pour voir les souhaits, les besoins vitaux des populations. A partir du programme DDR, il faut que le département du Pool redevienne un département comme les autres, qui participe au Plan national de développement (PND) 2022-2026. Trois grands déplacements seront prévus: visite de courtoisie auprès des comités locaux de dialogue et de conciliation, un atelier d'imprégnation du programme DDR à toutes les parties prenantes et le lancement officiel du programme».

Le Haut-Commissariat à la réinsertion des Ex-combattants (HCREC) et le PNUD avaient entamé une série d'activités en 2019, dans le cadre de la consolidation de la paix et du démarrage du processus DDR utilisant des ressources disponibles des partenaires, notamment le Fonds de consolidation de la paix (PBF), les Fonds japonais et américains.

A. N'K.-K.

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Booster la gestion des entreprises grâce au projet informatique-Web

Le campus numérique francophone de Brazzaville a abrité du 21 au 25 août 2023 un atelier de formation sur le thème: «La gestion de projet informatique-Web». Cette formation gratuite a concerné 30 étudiants de l'Université Marien Ngouabi, l'ESGAE, l'ISTP, IGDE, des filières informatiques et ayant des aptitudes en développement Web et gestion de projet. Elle a été patronnée par le Pr Edouard Ngamountsika, responsable du bureau national AUF-Congo et du centre d'employabilité francophone de Brazzaville. La formation était assurée par M. Louzolo, expert dans les domaines de l'informatique et le développement du Web.



Les étudiants et le formateur à l'issue de l'atelier

A l'ouverture des travaux, le Pr Edouard Ngamountsika a tout d'abord félicité les participants et les établissements qui ont pris part aux différentes activités que l'AUF a organisé à leur profit. Ensuite, il les a encouragés à s'approprier cette formation qui intègre le quotidien de toute entreprise qui souhaite se moderniser en changeant la façon de faire et de travailler.

Pour lui, dans cette nouvelle ère du numérique, le fonctionnement des entreprises est étroitement lié aux solutions digitales qui sont des logiciels de gestion spécifiques (axée sur la comptabilité ou la relation-client, notamment le cas de sage compta ou l'application E-Banking), voire globale (gestion entière d'entreprise cas des logiciels Odoo ou PRIMAS développés sur mesure). «A cet effet, les compétences en gestion de projet, développement Web sont de plus en plus sollicitées sur le marché de l'emploi», a souligné le Pr Ngamountsika.

Entre autres objectifs visés par cet atelier: mettre dans un environnement de startup pour répondre à un besoin de prestation d'une entité; appréhender les fondements du cycle de vie de leur projet informatique; présenter l'environnement de travail d'un développeur et ses outils.

C'est face au besoin grandissant d'informatiser que le bureau national de l'AUF Congo à travers son Campus numérique francophone a organisé cet atelier. La finalité étant de former les étudiants de différents niveaux informatiques au développement des solutions Web et de les familiariser aux méthodes de gestion de projets en simulant un enivrement startup.

Gaule D'AMBERT

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET
Notaire

Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza
(CHU — derrière l'Hôtel Les Bougainvillées) Centre-ville BP : 755 - Tel : 06-826-42-83
e.mail : gildas_jo@hotmail.fr

UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT LATIN
République du Congo

BATILUX-CONSTRUCTION

En sigle « B.C »
Société A Responsabilité Limitée (SARL)
Capital social : 1.000.000 de Francs CFA
Siège Social : Brazzaville 20, Avenue Albert Bassandza — Centre-ville
République du Congo

INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de dissolution anticipée de la société **BATILUX-CONSTRUCTION, SARL**, en date à Brazzaville du 15 Juillet 2023, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 26 Juillet 2023, enregistré à Brazzaville le 28 Juillet 2023, folio 135/10, n o 2271, par Maître Gilbert OPANDET, les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes .

PREMIERE RESOLUTION: DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION AMIABLE
L'assemblée générale décide, après avoir entendu lecture du rapport du gérant, de la dissolution anticipée de la société ainsi que sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION: NOMINATION DU LIQUIDATEUR AMIABLE

L'assemblée générale, sur proposition du président, nomme en qualité de liquidateur Monsieur **YOUNES Ahmad**.
TROISIEME RESOLUTION: Pouvoirs
Tous pouvoirs ont été délégués au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant les décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou autres.

Dépôt du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire, dument enregistré et du Registre de Commerce de la société, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 31/07/2023 sous le numéro **CG-BZV-01-2023-M-07270**.

Pour Avis

Maître Gilbert OPANDET
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1 er étage, Centre ville
B.P. 1431 Tél. 22 294 13 34 1 05 736 64 64 République du Congo

ANNONCE LEGALE

« SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORTS »

En sigle « SAT-SARL »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de Francs CFA : 10 000 000
Nouveau capital de Francs CFA : 200 000 000
Siège social : Avenue du Havre, Zone Industrielle, Boîte postale 4293
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM : CG-PNR-01-2003-B12-00036
**AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL
& MISE A JOUR ET ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS**

I- Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la « SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORTS » en sigle « SAT-SARL » tenue en date à Pointe-Noire du 09 août 2023, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, 18 août 2023, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 154/5, n o 1490 ; Les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes
> Augmentation du capital social ;
> Mise à jour et adoption des nouveaux statuts ,
> Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
II- Il résulte de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social suite à l'augmentation reçue par le Notaire soussigné, le 09 août 2023, la libération de Trente-huit Mille (38 000) parts nouvelles de 5 000 Francs CFA de valeur nominale par émission de Trente-huit Mille (38 000) parts nouvelles, portant ainsi le capital social de 10 000 000 à 200 000 000 de Francs CFA
Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le n o CG-PNR-01-2023-D-00932, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 30 août 2023

Pour avis
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE



INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société **LUYUAN DES MINES CONGO** en date du 22 Février 2023, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire Centre), le 16 Août 2023 , sous le numéro 6353, folio 155/32, société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital social de 100.000.000 de FCFA, dont le siège social est sis au numéro 111, Avenue Gustave ONDZIEL, à côté du Rond-Point Kassaï, Arrondissement n° 1, Centre-ville, Pointe-Noire, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de la ville de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2009-B13-01050, filiale de la société SHENZEN LUYUAN MINING INVESTMENT CO. LTD, anciennement connue sous le nom de SHANDONG LUYUAN MINING INVESTMENT CO. LTD, constatant les décisions des actionnaires de la société mère a décidé :

- De mettre à jour son extrait du registre de commerce et du crédit mobilier en raison du changement de dénomination sociale et d'adresse de l'Associé Unique ;

- De nommer Monsieur **WU Bennong**, nouveau gérant de la société **LUYUAN DES MINES CONGO**, en remplacement de Monsieur **DIAO Lin**, démissionnaire.

Ledit procès-verbal a été déposé au greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 30 Août 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00979.

Pour Avis

Julio MAKOUBA
Associé Gérant
Conseil Fiscal Agréé CEMAC N°276
CMJ & PARTNERS
Société Agréé CEMAC N° SCF 029
julio.makouba@cmj-partners.com

ETUDE Maître Anicet BALHOU
Notaire

B.P.: 4171, TELEPHONE: (242) 05-557-44-10; 05-537-73-49; 06-661-11-33
E-mail: anicet.balhou@hotmail.com
Etude sise au 17, Boulevard Charles DE GAULLE, Immeuble CNSS,
Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Pointe-Noire, du treize juillet deux mil vingt et trois, enregistré au domaine et timbres de Pointe-Noire Centre, le onze août de la même année, F°153/81 sous le n°6301.

L'Associé de la société **MARISCOS RODRIGUEZ CONGO SASU**; au capital de F. CFA 5.000.000, dont le siège se trouve à Pointe-Noire, enceinte du Port Autonome de Pointe-Noire, vers **DARON**, B.P.: 1965, a décidé ce qui suit:

-Agréer la cession de la moitié des actions intervenue le treize juillet deux mille vingt-trois entre Monsieur **Domingo RODRIGUEZ INFANTES** et Monsieur **Fidèle Harris NKOUKA**, à hauteur de Francs CFA 2.500.000 (Deux millions cinq cent mille francs), soit (500) Actions par lui détenues dans ladite société.

Un exemplaire dudit Procès-verbal ainsi que celui des statuts refondus de ladite société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Pointe-Noire par les soins du Notaire soussigné.

L'Inscription modificative conséquente a été prise sous le no **CG.PNR-01-2017-B17-00140**.

Pour avis,

LE NOTAIRE
Maître Hugues Anicet MACAYA BALHOU

PAROISSE NDONA-MARIE MFILOU

La Fraternité Emile Biayenda a commémoré ses 45 ans d'existence

Mardi 18 avril 2023, jour d'allégresse, de grâce au Seigneur pour son amour, pour nous et pour les 45 ans d'existence de la Fraternité Emile Biayenda a introduit le coryphée, une célébration eucharistique en l'église Ndonna-Marie de Mfilou Ngamaba dans le septième arrondissement de Brazzaville.

L'eucharistie présidée par l'abbé Vianney Arnel Jaurès Mabondzo, administrateur de la quasi paroisse Saint Théophile de Ngamoukassa, aumônier des Fraternités féminines et masculines, assisté des abbés Martial Mbanzoulou, vicaire coopérateur à Ndonna-Marie et aumônier paroissial, Cladin Matondo prêtre étudiant. Plusieurs fraternités sont venues de différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, et vêtues de leurs tenues officielles respectives, frappées des effigies de leurs saints patrons ou saintes patronnes. Elles ont participé massivement à cette eucharistie. L'exécution de chants a été confiée à la Fraternité Emile Biayenda.

Au cours de l'homélie, l'abbé Vianney Arnel Jaurès Mabondzo a invité les fraternités à méditer sur la Foi comme clé de la vie éternelle. Oui, la vie éternelle n'est pas une succession continue des jours, mais quelque chose comme un moment rempli de satisfaction dans lequel la totalité des bonnes actions. C'est le définitif que procure la résurrection de Jésus, la vie éternelle. Les premiers chrétiens dans les actes des apôtres en donnent l'exemple : « La multitude de ceux qui avaient adhéré à la foi

avait un seul cœur et une seule âme et personne ne se disait propriétaire de ce qu'il possédait, on mettait tout en commun ». En un mot, chacun était rempli de satisfaction, d'amour et aucun d'entre eux n'était dans la misère. Dans nos fraternités, on doit mettre tout en commun, nous avons beaucoup de qualités, soyons ponctuelles à nos activités. Cette messe d'action de grâce, n'était pas en éclat, mais soutenue par d'intenses prières et



La Fraternité Emile Biayenda animant la messe

de méditation pour la cause de béatification et de canonisation du cardinal Emile Biayenda, afin

qu'il soit glorifié parmi les élus du ciel. Après l'action de grâce quelques



L'abbé Vianney Jaurès Mabondzo entouré des abbés Marial Mbanzoulou (à g.) et de l'abbé Cladin Matondo

interventions ont été faites par Mme Blanche Bitsindou, secrétaire générale de la fraternité Emile Biayenda, et Mme Thérèse Saphas, secrétaire générale du diocèse. Toutes ont remercié l'Éternel et ont souhaité joyeux anniversaire à la fraternité à l'honneur.

Intervenant en dernier lieu, l'abbé Martial Mbanzoulou représentant le curé de la paroisse, a exhorté le peuple de Dieu vainqueur de toutes les épreuves qui pourront jalonner la vie du chrétien. « Mettons tout en commun, prions ensemble afin de dormir dans la foi. »

Juvet Pierre NGOUONO
(Secrétaire général du Conseil pastoral paroissial de Ndonna-Marie)

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Note de service portant nomination des professeurs au Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha

Au titre de l'année académique 2023-2024, les ouvriers apostoliques dont les noms et prénoms suivent, sont nommés Professeurs internes au Grand Séminaire de Philosophie Mgr Georges Firmin Singha.

Il s'agit de : 1- Abbé Christophe Maboungou, 2- Abbé Gabin Massamba, 3- Abbé Freddy Destin Omangui Elenga, 4- Abbé Florent Malembi, 5 - Abbé Franck Amour Moussolo, 6- Abbé Kevin Borice Mokélé, 7- Abbé Davy Ibara Okemba, 8- Abbé Arnaud Gildas Herbert Matsiona.

La présente note de service prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Brazzaville, le 28 août 2023

Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU

Archevêque de Brazzaville
Président de la Conférence Episcopale du Congo

Mgr Daniel MIZONZO
Evêque de Nkayi
Le chargé des séminaires

Note de service portant nomination des professeurs au Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda

Au titre de l'année académique 2023-2024, les ouvriers apostoliques dont les noms et prénoms suivent, sont nommés Professeurs internes au Grand Séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda.

Il s'agit de : 1- Père Barthel Ganao, ps; 2- Abbé Adouard Mougnele; 3- Abbé Freddy Destin Omangui Elenga; 4- Abbé Chris Loïck Bayiza Nieteka; 5- Abbé Jenner Wanderman Obambi; 6- Abbé Roland Patrick Bama; 7- Abbé Brice Ibombo.

La présente note de service prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Brazzaville, le 28 août 2023

Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU

Archevêque de Brazzaville
Président de la Conférence Episcopale du Congo

Mgr Daniel MIZONZO
Evêque de Nkayi
Le chargé des séminaires

que nous pleurons aujourd'hui?»

La mort a gagné, nous sommes dans l'angoisse, dans le deuil. Car le Seigneur, qui donne toute vie l'a retirée. Nous avons encore besoin de Mâ Çoise pour son service. Elle avait ses passions, ses secrets, ses défauts. L'abbé Massengo a fait une remarque selon laquelle la mort au Congo, précisément à Brazzaville, est devenue un circuit fermé, levée du corps, domicile, église, cimetière et après activité dans les bars dancing, les V.I.P, etc. « Il leur dit: pourquoi me cherchez-vous, nous te cherchions avec angoisse. Ne saviez vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de mon père? Mais, ils ne comprennent pas ce qu'il leur disait. » Chers frères et sœurs, nous connaissons les qualités de la personne que nous sommes venus prier. Cherchions Jésus, faites ce que Joseph et Marie ont fait.

Après l'action de grâce, le Conseil pastoral paroissial a déposé une gerbe de fleurs, suivie du mot de la présidente de la Scholas populaire de Saint Pierre Claver, clôturé par l'hymne. Et le mot des enfants lus par le premier fils, Hordaly Bantsimba.

Intervenant en dernier lieu, le curé de la paroisse père Gires a aussi présenté ses très vives et sincères condoléances.

La dépouille mortelle a été conduite, après la messe de requiem au cimetière du centre-ville où elle repose désormais.

... Ils ont dit: ...

M. Gregoire Nurumbi Tselobelo, ancien 1^{er} président du secteur de scholas. Populaire, ancien 1^{er} secrétaire national et président du Groupe assimilé des scholas.

Populaire Saint Louis Marie Grignon de Mont-fort, a rappelé les valeurs qu'incarnaient Mâ-Çoise. Elle était une figure de renom de la Scholas populaire. Un astre, un être exceptionnel. Le chant était son crédo et elle était un bon élève d'une assimilation. Elle sera captivée par la belle mélodie des chants téké. On pouvait dire beaucoup sur elle, jamais elle ne se fâchait au cours de l'apprentissage des chants. Elle était une directrice technique nationale et compositrice.

M Séraphin Kiboulou, ancien président du secteur Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, ancien président diocésain de Brazzaville et 1^{er} vice-président national. Elle était dotée de plusieurs qualités entre autres l'amour du travail bien fait, l'humilité et l'altruisme. La maîtrise et l'art d'enseigner le chant. Elle jouissait d'une grande disponibilité. Elle assistait à diverses rencontres à tous les niveaux.

M. Hordaly Bantsimba, premier fils de la défunte, « Tu es partie très tôt et ton départ pour l'au-delà a laissé un vide immense. Maman tu étais pour nous un pilier sur lequel s'appuyait toute notre famille, un grand arbre, on va dire un baobab. Nous gardons de toi, ta générosité extrême, ta gentillesse et tes qualités resteront gravées dans nos cœurs. » Mlle Patricia Bateleka, c'est la relève de maman Çoise même à l'étranger, le cas de sa fille Patricia, membre de la Scholas populaire antenne de Paris, maitresse de chants, avec pour présidente Maman Crescencie Fouki.

J. Pierre NGOUONO

PAROISSE SAINT PIERRE CLAVER DE BACONGO

Françoise Koubemba s'en est allée vers le Seigneur

La Scholas populaire de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo a perdu un membre en la personne de Françoise Koubemba affectueusement appelée: «Mâ Çoise, Mâ Ngouri». Elle s'est éteinte le mercredi 31 mai 2023, à l'hôpital Central des Armées Pierre Mobengo de Brazzaville, à l'âge de 65 ans, des suites d'une maladie.

C'était le samedi 17 juin 2023 jour de vive émotion, de souvenirs et moments d'évocations ont marqué la cérémonie d'hommage à «Mâ Çoise» en l'église Saint Pierre Claver où les membres de la Scholas populaire de l'archidiocèse de Brazzaville ont tenu à lui rendre un hommage mérité.

Née le 25 mars 1958 à Brazzaville, de feus François Koubemba et de Clémentine Ndongou, Maman Çoise laisse 5 enfants dont 2 garçons, 3 filles et 17 petits enfants.

Baptisée en 1971 à Kindamba, confirmation en 1973 à la paroisse Saint-Esprit de Mougali, elle a reçu sa bénédiction nuptiale en 1990 à la paroisse Ndonna-Marie de Mfilou-Ngamaba. Elle intègre le groupe Scholas populaire en 1966 à Ndonna-Marie, formée par feu Tâta Jean Baptiste Mboungou, à l'époque, dirigeant principal.

Après les événements socio-politiques de 1993-1994, elle est transférée à Saint Charles-Lwanga de Makélékélé de 1994 à 2005. De 2005 à sa mort, elle

était membre actif à Saint Pierre Claver. Françoise est l'une des grandes figures, parmi les chantres du mouvement de la Scholas populaire. Très tôt, elle se fait distinguer et sa voix angélique fera d'elle une maîtresse de chants à la Scholas populaire du secteur Ndonna-Marie de Mfilou. Dans les années 1984,



La dépouille

elle se voit "classer" parmi les maîtresses de chants de session au niveau diocésain, comme un petit ruisseau qui devient un grand cours d'eau, en inté-



Françoise Koubemba

grant les scholas populaires du secteur Saint Pierre Claver de Bacongo. Ses pairs feront d'elle outre sa charge de maîtresses de chants, administratrice des

La chorale cardinal Emile Biayenda a fêté les 45 ans de sa débaptisation

1978-2023: 45 ans. La chorale cardinal Emile Biayenda de la paroisse Saint-Paul de Madibou, dans le doyenné Saint Paul Madibou-Koubola-Linzolo-Goma TséTsé, dans l'archidiocèse de Brazzaville, a accompli 45 ans depuis sa débaptisation.

Pour commémorer cet événement, un concert de chants religieux a été organisé samedi 26 août en l'église Saint-Paul de Madibou. Sept chorales d'autres doyennés, dont une de l'Eglise Lassyste, étaient en lice. Il s'agit des chorales: Saint Pie X de l'Oms, Daniel Brottier de Saint François d'Assise, Saint Pierre Julien Emond de Saint Benoît de Nganga Lingolo, Saint Paul de Madibou, Abbé François Wamba de Saint Dominique de l'aumônerie universitaire, Kenguelé de Saint Joseph de Linzolo et la chorale Zéphirin de Bacongo (CHOZEB) de l'Eglise Lassyste qui se sont jointes à la chorale jubilaire. Une chorale jubilaire qui a pour parole de vie et de méditation: «La béatification et la canonisation du cardinal Emile Biayenda». En 1969, quelques jeunes se réunissaient, sous la responsabilité de M. Auguste César Peleka, autour de deux grandes activités: le sport à travers l'association sportive de Madibou (ASM) et le catéchisme. Les besoins liturgiques poussent ces jeunes à animer les messes dominicales du dimanche. L'arrivée du grand séminariste Dominique Kialoungou apporte de l'innovation et le groupe devient une chorale chantant à quatre voix. La chorale Saint Paul est ainsi créée dans les années 70. A l'ouverture de l'année pastorale 1977-1978, les responsables de l'époque proposent que cette chorale soit dénommée chorale cardinal Emile Biayenda II sans créer une confusion avec la cho-

rale sœur cardinal Emile Biayenda de la cathédrale Sacré-Cœur. Au cours d'une sortie d'animation à la cathédrale Sacré-Cœur en avril 2003, le président de la commission diocésaine de musique et arts sacrés (CDMAS), l'abbé Luc Samba, demanda de réajuster cette appellation. En mai 2006, la chorale devint: chorale cardinal Emile Biayenda avec pour devise: Louange et



Invitée d'honneur, la chorale chozeba de l'Eglise Zéphirin

gloire à Dieu. En 2013, la chorale a produit un premier album de dix titres intitulé: Niku tondelé, et en 2019, en partenariat avec la chorale Saint Paul de Madibou, un autre titre: Yo nsia Mpila Nsai. Dans l'élan de faire connaître le chant religieux aux mélomanes, sa participation à la 3^e édition du concours national de chants, à l'Institut français du Congo (IFC), a été un grand succès. Elle y a remporté le 3^e prix. Le point culminant des festivités a été la messe d'action de grâce célébrée le dimanche 27 août 2023 en l'église Saint Paul de Madibou, par l'abbé Adrien



La chorale jubilaire

Batantou, curé de la paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Mouleké et ancien curé de cette paroisse. Concélébrée par les abbés Raymond Nzonzi, curé de la paroisse, et Drys Presley Taveld Nkodia, vicaire à la paroisse Saint Pie X de l'OMS, en présence du maire de Madibou, Alain Milandou, et du député de la circonscription unique, l'abbé Adrien Batantou a, dans son homélie, indiqué que les textes bibliques de ce 21^e dimanche ordinaire de l'année liturgique nous édifient sur le genre et la nature de la clé que nous devons utiliser dans notre vie pour ouvrir et fermer nos portes, à l'instar de celle que Jésus propose à Simon Pierre. «Tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise (Mat 16, 13-20)». «Jésus nous propose une clé, celle qui symbolise la mission et la responsabilité qui nous sont confiées dans l'Eglise en tant que baptisés. A chaque baptisé, le Seigneur a confié une clé pour l'édification et le salut de son peuple. En ce qui concerne nos chorales, elles sont devenues comme des orchestres profanes, des «Muziki mandzanza» sans contenu spirituel. Dans ces conditions, le Christ est confondu à un thaumaturge, à un faiseur de miracle», a fait savoir le célébrant du jour. Depuis sa création en 1969 et sa débaptisation en octobre 1978, treize présidents se sont succédé, dont l'actuel est Mme Mayoulou née Mafoumba Françoise au perchoir depuis le 11 janvier 2018. La chorale compte à son actif 246 membres dont 200 choristes et 46 non chantants. A noter que ces festivités ont été lancées le dimanche 26 mars 2023 à travers une messe.

Pascal BIOZI KIMINOU

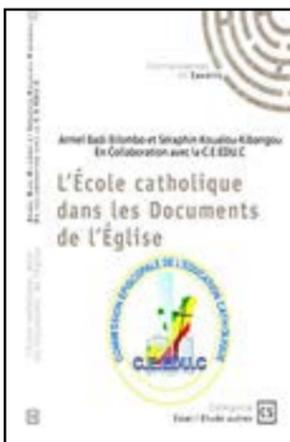
ÉDUCATION

Publication d'un Guide pour les écoles catholiques au Congo-Brazzaville

En vue d'offrir un document de travail unique et uniforme à la communauté éducative catholique au Congo, il a été jugé nécessaire de conjuguer les efforts pour la rédaction et la production d'un Guide pratique pour les écoles catholiques dans notre pays, intitulé : «L'école catholique dans les Documents de l'Église», préfacé par Monseigneur Anatole Milandou (alors Président de la Ceeduc). L'Avant-propos de ce livre est proposé par la Sœur Agnès Clarisse N'Kourissa (SG. de la Ceeduc).

En substance, Mgr Milandou déclare ceci (préface, pp.9-10): «Étant donné l'immensité de l'œuvre éducative en terre congolaise, il importe de souligner que l'école catholique s'emploie à donner une série de réponses aux attentes du peuple dans le milieu scolaire. Il demeure tout autant utile de disposer d'un répertoire qui serve de guide référentiel pour les responsables des écoles catholiques, appelés à relever le défi de l'éducation scolaire des enfants et des jeunes Congolais. (...) Notre société congolaise devra promouvoir les valeurs de l'amour, de la justice et de la paix pour y vivre harmonieusement en bons citoyens. Les enfants, les adolescents et les jeunes pourraient ainsi dans un esprit chrétien, transcender la diversité culturelle, ethnique, tribale et linguistique, afin de bâtir sans cesse l'unité nationale. Ce défi incombe

spécifiquement à l'enseignant de l'école catholique, parce qu'il promeut les valeurs évangéliques. En conséquence, l'Église catholique au Congo-Brazzaville voudrait donner le meilleur d'elle-même, en traçant des pistes indicatives à l'amélioration de l'œuvre éducative scolaire. Raison pour laquelle les Révérends Abbé Séraphin Koualou-Kibangou et Père Arnel Badi Bilombo ont proposé respectivement, selon le profil pédagogique et canonique, une contribution qui serait d'une utilité référentielle pour les écoles catholiques au Congo-Brazzaville. (...) Puisse ce manuel, que j'ai eu l'honneur de préfacier en ma qualité de Président de la Ceeduc (en fin de mandat, novembre 2021), trouver des lecteurs imprégnés de son contenu, car il se propose comme un outil guide de l'éducation catholique. Je le recommande vivement à toute



La couverture du livre la communauté éducative».

Par ailleurs, la Sœur N'Kourissa (avant-propos, pp.12-13) soutient que «l'école catholique s'intéresse et s'adonne à la croissance de tout l'homme et de tout homme qui la fréquente, en exhortant les différents membres de sa communauté à vivre les valeurs évangéliques, dans un climat de confiance, de partage, du respect de soi et de l'autre, du sens de l'effort et de l'honnêteté. De telle sorte que les jeunes de cet établissement découvrent, à travers les

initiatives qui leur sont proposées, l'envie d'être acteurs dans la société et de participer activement à son évolution et à son développement. (...) Ce livre que nous vous présentons et vous recommandons de tous nos voeux sera véritablement un vade-mecum, un guide pour nos différentes écoles catholiques au Congo. Il a le mérite de mettre à la disposition de nos communautés éducatives diocésaines et paroissiales une bibliographie de base sélectionnée et commentée des textes publiés par le Magistère de l'Église et la Congrégation pour l'Éducation catholique, ainsi que les textes législatifs en vigueur dans nos pays, pour les établissements d'enseignement du secteur privé, édictés par le Gouvernement, de connivence avec notre Conférence épiscopale, par le biais de sa Commission pour l'éducation catholique. Par ailleurs, cet ouvrage s'évertue à nous préciser la nature, la vocation et la mission de l'école catholique dans la société. Il publie également l'intégralité de la convention Église-État sur l'enseignement au Congo. Il est donc de bon aloi que tout école catholique au Congo dispose de cet ouvrage qui bénéficie de notre

XXIII^e Dimanche du temps ordinaire-A-

«Voilà ce que doit être le chrétien: un solide et non, insolite»

Textes : Ez.33,7-9 ; Ps.94 ; Rm.13,8-10 ; Mt.18,15-20

Certaines décisions et certains choix que nous serons amenés à prendre ou à faire individuellement ou en équipe n'ont qu'un seul but: consolider les liens de fraternité et parfaire le vivre ensemble. Alors, pour arriver à vivre en frères nous disent les Saintes Ecritures, il y a des conditions nécessaires à observer: la responsabilité de veiller les uns sur les autres «la fraternité», le respect à l'égard des autres «la correction fraternelle» et le soutien mutuel «la solidarité»... tout ceci est rapporté dans les textes de ce dimanche.

En effet, la première lecture établit consécutivement au rôle de «veilleurs et guetteurs»: le prophète, l'homme de Dieu. Il assure impérativement cette responsabilité en vertu du ministère qui est le sien. Ainsi, dans ce rôle on est appelé à prendre soin des autres et à se préoccuper de leur bien-être. On ne devrait pas se dire: si quelque un fait quelque chose de mal, cela le regarde, cela ne me regarde pas! Mais plutôt: «Si ton frère fait quelque chose de mal, va le trouver...». Ceci dit, ce que l'on est pour nous même, on doit l'être pour les autres.

Par ailleurs, ce qu'on fait de mal ou de bien: à autrui et notre conduite dans les affaires du monde, a une répercussion sur notre relation personnelle avec Dieu... tout cela au prix de l'Amour ou du non-amour. Alors, sauf par défaut d'amour: qu'est-ce que cela nous coûte d'aller dire à l'autre qui est aussi un enfant de Dieu que sa conduite n'est pas conviviale?

De toute évidence, la liturgie de ce dimanche nous rappelle vigoureusement qu'être croyant ou mieux chrétien, est une lourde responsabilité: rechercher le salut de tous, garantir le bien-être de la communauté. D'ailleurs, on ne peut pas être chrétien tout seul et on ne le sera jamais. De même, on ne peut pas réussir sa vie sociale tout seul. Notre accès à Dieu et par conséquent notre accomplissement, notre joie de vivre, tout, va de pair avec la manière dont nous nous relient aux autres.

Dans sa belle exhortation qui soit consacrée à l'amour, Saint Paul dans la deuxième lecture, ne trouve pas mieux que les commandements «la Loi» pour appréhender l'Amour qui vient de Dieu et les raisons de se l'approprier afin de le propager. L'amour passe aussi par l'effort synergique des uns avec les autres dans l'affront au péché, les vices; bref le mal dans toutes ses formes. Il faut se mettre à l'évidence que l'homme est un animal social, et donc ne peut exister réellement que dans le rapport avec X! N'est-il pas écrit au commencement, à sa ressemblance: «Dieu créa l'Homme à l'image de Dieu, il les créa homme et femme. Dieu les bénit et leur dit: «Soyez féconds et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la.» ». Ainsi, Image de Dieu, je le suis particulièrement par le fait que je suis un être qui implique la relation «intersubjectivité». Il s'impose donc à tout homme le duos cependant, tout duos n'est pas un duel, opposition. Ceci étant, on peut comprendre pourquoi Jésus stipule quand «deux ou trois sont rassemblés en (son) nom» je suis avec eux. En effet, la communion ou la communauté fait exister et cet autre «Nom» du Christ pourrait-être la paix, l'unité, la charité... Tant que les hommes, «se réunissent dans l'entente» ils font la volonté du Père et glorifient le Christ, alors ils sont parés à toute épreuve. Ô «Qu'il est agréable, qu'il est doux pour des frères de demeurer ensemble! (Ps.133,1)». Vu sur cet angle, nous ne pouvons pas nous désintéresser de ce qu'est notre frère. En définitif, si le barème donné pour fonder la communauté va de 2-3 et plus d'individus, c'est que le développement ou le progrès intégral de l'espèce humaine tient à la cohésion «koinonia». En tout état de causes, rappelons donc que, dans la Parole de Dieu, le chiffre [2] évoque presque toujours, d'une part, l'authenticité de la vérité; le témoignage ou la bénédiction; mais d'autre part aussi, la complémentarité et l'adversité, dans la mission. L'unité composante de l'universalité, «quand deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux... », c'est essentiel pour Jésus. Au demeurant, il nous faut donc dépasser nos attitudes individualistes et parvenir à une mentalité collégiale. Nous, disciples du Christ, ne devons former qu'un seul corps, une seule famille. Nous sommes donc, de par notre vocation de baptisés, «des Solides et non insolites». Plus j'essaie d'être chrétien: conciliant, ouvert, capable de créer des liens de solidarité sincères entre les hommes; alors la communauté grandit et s'en trouve vivable. En Église, le destin personnel est subsidiaire à l'intérêt collectif. Car la communauté commence véritablement là où deux peuvent se mettre ensemble sans se mener la guerre.

Père Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS, UCAO (Prêtre du Diocèse de N'Kayi CG.Bz)

COMMUNIQUE

Le Doyen de la Faculté de philosophie de l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) à Yaoundé, au Cameroun, informe le public de l'organisation d'un concours pour un recrutement des futurs étudiants en 1^{ère} Année de Licence. Le concours se déroulera le 16 septembre 2023, à 7h30 au campus de Nkolbisson au titre de l'année académique 2023-2024. Les admissions en Master se font sur étude de dossier. Le dossier est à déposer au Secrétariat de la Faculté, au campus de Nkolbisson, au plus tard le 13 septembre 2023. Pour tout renseignement sur le dépôt et la composition des dossiers, prière de contacter:
- A Yaoundé
Faculté de philosophie UCAC
Tél.: +237 676 99 86 68 (whatsapp)
- A Brazzaville
Ghislain Aristide NGOUMA, journaliste de La Semaine Africaine
Tél.: +242 05 500 77 77 / 06 610 77 77 (whatsapp)
- A Pointe-Noire
Séverin MOUSSAVOU, Radio Maria
Tél.: +242 06 912 90 98 / 04 437 41 42

collaboration, pour le bien de l'école catholique et de notre Église». <https://www.fnac.com/a17656802/Arnel-Badi-Bilombo-L-Ecole-catholique-dans-les-Documents-de-l-Eglise>

Le livre peut être commandé dans une librairie de la ville. Il est aussi disponible sur Internet à ce lien : <https://www.fnac.com/a17656802/Arnel-Badi-Bilombo-L-Ecole-catholique-dans-les-Documents-de-l-Eglise> Les Auteurs



AVIS DE PUBLICATION DE LA LISTE DES CANDIDATS PRESELECTIONNES POUR LE PROGRAMME DE STAGE EN PASSATION DES MARCHES PUBLICS

(cf. Avis d'appel à manifestation d'intérêt du 10 novembre 2022)



Au terme de l'analyse des dossiers de candidature pour le programme de stage en passation des marchés publics, les trois cent vingt-cinq (325) candidats dont les noms suivent sont déclarés admissibles pour prendre part au test écrit qui sera organisé dans les meilleurs délais.

Il s'agit notamment de :

N°	Noms & Prénoms	Sexe	N°	Noms & Prénoms	Sexe
1	ALOBO Charle Nevaïse	F	88	BWALGAMBAUD Jurien Dony	F
2	BALENDIA MAMBOU Bedeme Deslaure	M	89	CAMPANI Emmanuel	M
3	BANDZOUZI Bellemine Modeste Colombe	M	90	CORTO OTROC Divin Orphet	F
4	BIKOUMOU MILANDOU Orcina Claridège	F	91	DEBI Gil	M
5	BINIACKOUNOU NTEHOLELA Daniela Jessica	F	92	DIAYOKA GANGA Joanna Noor	F
6	BOSSELE MADE Magdala Hope	F	93	DJOLI BITOKO Rebecca	M
7	BOUKA Chris Franck Julian	F	94	DOMBO MIWAKO DIAKABANA Emerci	M
8	BOUKORO NIAMA Jean	M	95	DOUNIAMA OKANA Mic Wadel	M
9	BOUMBOU MAVOUGOU Christ Tâ-Lian	M	96	EBANGUE Miria	M
10	DIANK MIKOUZI Pastelle Cruise	M	97	EBATA ENGON Prince Héritier	F
11	DIHO SAMBA Frédérique Danielle	F	98	EDONGO AYIA Divin Loïc	M
12	EBOUGANAKA Shao Grace	M	99	ELENGA Maxia	F
13	FOUKA NGOMA Gesperd Bernard	M	100	ELENGA Dorcia Majolina	F
14	GALLAND Ingrid Chavely	F	101	ELENGA Giderance	M
15	IBATA NIELENGA Noelvie Denisia	F	102	ELENGA MBOSSA Nady Tessia Revia	F
16	INTARI Danielle Brenda	F	103	ELENGA NGATSE Daïche Suzzanie	M
17	KAMBA Sebastien Jordy	M	104	EMENDY MICANO Reelle	F
18	LOEMBA Dania Carelle	M	105	ESSANABOULY Fortune Nathan Sosthène	M
19	LOUFOUMA Brunella Gabrielle	M	106	ETOU FERRE Rocy	M
20	LOUYA Asnath Belle-Riche	F	107	GABANGO BOREKAMBI Bertina Melande	F
21	MABIALA née NGOTIKI Andréa	F	108	GANTSO Jessica Maria Christina	F
22	MAHOUNGOU NZAOU Geoffrey Bresh	M	109	GOLIELE MOKOJA Djowene Jeff Vaneck	M
23	MAKOSSO Dylan Cledi Jodrey	M	110	GOMA POATY Jospin Prince	F
24	MATOUAL A NDOSSI Aïffa Amour	M	111	GOMAH-SONICKA Septy-Paule Thérèse	M
25	MBOUSSA Constant	M	112	HOKILI Backer	M
26	MBOUSSOU KINDZIALA Téman	M	113	HOUNOUNOU Rhaëlane Juste Auldecia	F
27	MEDIAFF TCHINGA Glodia	M	114	IKOMBO APENDI Berthia Prestige	M
28	MFOUTOU MAMPASSI Yannick Amhed	M	115	IKOUNGA NGOMBO Olivia Anaïs	F
29	MILANDOU Derick Beaulin	M	116	ILOKI NDOLOU Yvon Claive	M
30	MOSSY Ghislain Geoffroy	M	117	IMBOUNOU NGANDZI Théane Liz Madina	F
31	MOUKEMBOU BIKINDOU Fridolin	M	118	IPIKA Chardin Teichard	M
32	MOUTAKALA MAMPASSI Germani Grace	M	119	ITOUA EKOURIS Marty Parisse	M
33	MOUYABI Bel Roufane	M	120	ITOUA OSSEBI Elton Rojeance	M
34	MOUYETOU Hortylé Nolt Verchere	M	121	ITOUA Vania Grace	F
35	NAZARETH MAHOUNGOU Abimael	M	122	KHAM NKOUKA Felicy Gesner	F
36	NDOUM BABOUAMA Van Breg-Dony	M	123	KIBONGUI Gloire Jorell	F
37	NDOUNGA Merveille Christlady	F	124	KIMBOURI-KAYA Delay Maynard	F
38	NGUIMBI BIAHOVA Dhorcia Reina	F	125	KISSENGOU TSIBA Nelly	F
39	NKOUAMOISSOU Franc Devaloir	M	126	KITOMBA Sarah Elisa	M
40	NZITA MIENANZABI Ismael Josny Asley	M	127	KIYENGUI Dalvani Bardolhe Chance	M
41	NZOELLE Fortinnet Jean Berdone	M	128	KOKOLO Kerhel Loïc	F
42	OBWANDONGO Grace	M	129	KONDE Belvina	M
43	OKOUMA Sheridah	F	130	KOUANDA MADZINZA Merle Destia	M
44	OSSEBI Celestina Sylverelle	F	131	KOUANDZI MBAKOU Boutron Lebarick	M
45	OSSIBI Lorraine Maria Elisa	M	132	KOUBIKANA KIMPALOU DELETTA	M
46	PANDZOU LOUBACKY Arnauld Bicia	M	133	LIKIBI Bergerac	F
47	TATY BAYONNE Sara Uzielle	F	134	LOBAMBOLA FLORIAN CAREL	F
48	AKOUALA BACKOBO Jude Hermes	M	135	LOEMBA COUCOU Viannie Franche	M
49	AMEBI Synthia Sibelle	M	136	LOEMBA MAVOUNGOU Dorel Lucrece	F
50	ANGONGA GOMBETH Angela	M	137	LOKO BOUTSINDI Honneur Rhese	F
51	ASSOKO ANTABA Clodia Corneille	F	138	LOPEZ TSIBA GLAMOUR Anouck	M
52	AYALE OKOKO Noël Eloge	F	139	LOSSO Rufin Vidali	F
53	BABOKILA Lebel Josué	M	140	LOUBOUNGOU Jovina Romainen Phoveutha	M
54	BADIANSEKE KIFILA Marielle Gloire	F	141	LOUFOUANDI Grace Frantholi	M
55	BADIANSEKE MBEMBA Costel Archange	F	142	LOUHOUNA KOUZEDISSA Cruz Bergelin	F
56	BAFOU Bellan Humigael	M	143	LOUHOUNOU NKOUSSOU John Rivaldi	F
57	BAKALA NGOMA Franly Odylon	M	144	LOULENDO Mem Gracia Charlyse	M
58	BAKALA NKAYA Maurice	F	145	LOUMPANGOU Lysette Bellerive	M
59	BAKOULFA GANKOUE NKE Archange Tanguy	M	146	LOUTAYI Quercie Jedanelle	F
60	BALOUNGUIDI Grace Chancel	M	147	LOUVOUEZO ATSONO Piemaurelie Maryse	M
61	BALOUT Emmanuelle Gebela	F	148	LOUYANGALALA MPEKO Guylin Victoire	F
62	BAMBI GOMA Grace Henoc	M	149	LOUZINGOU MBOUANDI Gypsi Karim	F
63	BANDZOUZI Melaine Martial	M	150	MABIALA BITEMO Rêve	F
64	BANGO DE BANGO Bovaris Sylvestre	M	151	MABIALA Jobel Chuza	F
65	BANGOULA Nova Aurore	M	152	MABIALA PEMBE Emilia Paule Renée Ericka	F
66	BANTSIMBA Banaul	M	153	MABIKA Alcha	F
67	BANZOUZI KONGO Dieuveil	M	154	MABIKA Mignon Damel	M
68	BANZOUZI MAVINGA Mesanges	F	155	MABOUNDOU Jachrist Victorine Néhémi	M
69	BASSADILA NZOUNGANI Mercy	F	156	MACKITA Cristal	M
70	BASSAKANA Née POUABOU Athnie Raissa	M	157	MADEDE Guinot Belna	F
71	BASSOUNGA Christ Prégavy	M	158	Madikou Cedrel Ulrich Jannici Ciliane	M
72	BATATOULA Parfait	F	159	MAKAMBISSA KOUNBA Belga	M
73	BATOLA DEBI Astrid	M	160	MAKANGA Stiven Mage	F
74	BAYOMBE El-Paradoxe	M	161	MAKAYA Dieu-Vielle Malbien	M
75	BIEREZ Juste Markus	M	162	MAKOUANGOU MAKEMBOU Jasmir Laïla	F
76	BISSEYOU Michel	M	163	MALALOU Edrine Dieuveille	M
77	BITEMO Augus Phael	F	164	MALAMOU Antoine Jupsie Delciane	M
78	BITOUCKAS André Dieu Merci	F	165	MALONGA Bernice Marie-Pascal	F
79	BIYEKELE BOUKONZO Reine Alberiette	M	166	MALONGA Darluch Juvelda Aurdany	F
80	BOKOUYA André Sontoret	M	167	MALONGA-MPASSI Chris Levy	M
81	BOKYENDZE Cecilia Perle	F	168	MAMBOU Florel Auxence	M
82	BONGO Seychimey Gylchry	M	169	MAMOUNA NGOUONIMBA Chris Nursy	M
83	BOUENIMIO MOUKILA Paulda Benite	F	170	MANGA DIANDAYA Claude Beny	F
84	BOUHOYI Andrée Alberty	M	171	MAPANGOU DIVASSA HAROLD Freiz Donald	F
85	BOUMBOUET Aldys Fortuné	F	172	MASSALA LOUNDOU Thristan	F
86	BOURANGON-NKABA Rucel	M	173	MASSALA MBOUSSI J'aime L'ore	F
87	BOUZITOU Gloria Julva	M	174	MASSAMBA Josyenne	M

ANNONCE

N°	Noms & Prénoms	Sexe
175	MASSAMBA NGOMA Dieuville Josyenne	M
176	MASSAMBA Rostand Loïck	F
177	MASSOUMOU NZOUSSI Lamiss Bienvenu	M
178	MATINGOU LOUTAYA Noella Vianique	M
179	MAVOUNGOU Beguy Christ	M
180	MAVOUNGOU MAKAYA Amour Dieuveil	M
181	MAYIMA BAMBY Fred	M
182	MBABOU BALONGO Prince Ismael	M
183	MBAHOUKA Cedric Boris Eliave	M
184	MTAKOU DEMBA Désy	F
185	MBAMA Prince Sylestre	M
186	MBANVI MIKEMI Gildas Chancelier	M
187	MBEMBA ZOLA Abrachal	M
188	MBILA Colombe Nenive	M
189	MBINGOU Alex Dorian	M
190	MBONGO Shounem Claude Samuel	F
191	MBOU Nick Eldmann	M
192	MBOUALA Freud Yedh Baudelaire	M
193	MBOUKOU MBOUNGOU Michel Merveil	M
194	MBOUNGOU Néjyl Paunel	M
195	MBOUNGOU NZOBADILA Richard	F
196	MBOUNGOU Rodrigue	M
197	MBOUSSA Attendu	F
198	MENGAMBA MAVOUNGOU Nestor Salomon	M
199	MFIKOU Jonas Chanel	M
200	MFOUNDOU ZALA Lude Josly	M
201	MFOUTOU MBENGOU Idriss Ginola	M
202	MFOUTOU NGONO Ferand Archy	M
203	MIEKOUNTIMA Steken Roldan	F
204	MIKOLO POUTANCE Fransvel Penev	M
205	MILANDOU MASSENGO Rhey Médalin	M
206	MILANDOU MATOKO Jodrhy Préféré	M
207	MININGOU BIKOUMOU Christian	M
208	MIPITIDI Elie Exaucé	F
209	MISSENGUÉ SCHERELL Ségolen Lutterah	M
210	MOHAMED SAKOU Aziza Stella	F
211	MOKOKO Lewis	M
212	MONDZEKI Armeline Ursula	F
213	MORANGA Malraux	M
214	MOUANDE Blondel Donthoit	M
215	MOUANDE NZONZI RAGGY Orchely	F
216	MOUDZIKA LOUBAKI Helder Bosène	F
217	MOUELAMBI Lisa Nellesse	M
218	MOUKANA Florgin Ulrich	M
219	MOUKELE FOLO Edson Stiven	F
220	MOUKOKO MAVILA Michele Cecilia	F
221	MOUKOURI NKOLI Reine Gracia	F
222	MOULEBE MOUNDELE Guybertia Gilbert	F
223	MOUMBENZA Gilardin Stevel	M
224	MOUNDZEO ILENI Berpy Vanancia	M
225	MOUNGALI Yannick Deo Gracias	M
226	MOUNTOU Hevecel Freude Welcom	M
227	MOUNTOULA NGAMPO Chandrelle	M
228	MOUSSAKANDA SAMBA-SAMBA Japhet Salluste	M
229	MOUSSAKI Génévie-Désir	M
230	MOUSSOLO-BIZIMOU Ulrich Landry	M
231	MOUTOLO MATONGO Bérode wilford	F
232	MOUTOMA Dassy Herdall Pavel	M
233	MOUTOU ZITA Kem Profils	F
234	MPAMBOU Grace Osee Jizreel	M
235	MPASSI MVANGUI Lionel	M
236	MPIAKA Andre Juvan	M
237	MPIAKA Andre Juvan	M
238	MPIAKA Grâce Exaucé	F
239	MPOMBO MABIALA Hardie	M
240	MPOUTOU BOUMPIEME Christy Linda	F
241	MVOUKANI YENGUE Chris Enosh	M
242	NDALA Songe	M
243	NDALLA Danielle Christie Frezya	F
244	NDANGANI MOULEHO Danielle Rita	M
245	NDINGA LEKOLE Neil Boges	M
246	NDOLO NGOMA Aïdrin Belnarech	F
247	NDOSI MATOUALA Aïfa Amour	M
248	NDOULO KOUBA Reine Exaucée Merveille	M
249	NGAMBARA Azur Delmar	M
250	NGAMBE Medine Carole	M
251	NGANGA Destin Vianel	F
252	NGATSE Chelda Laurene	F
253	NGOKA ONDZE Darick-Fereol	M
254	NGOKANAT PENABY Joelle Jeanne	F
255	Ngoma Tchissambou Yves	M
256	NGOMA MABIALA Revon Auriol	M
257	NGOMA MOUSSITOU Princia	F

258	NGOMA YEMBE Idriss Vivien	M
259	NGOUADI MASSAMOUNA Maguy Colombe	M
260	NGOUDIANGANI IWOUNOHOUE Emireine Gloire	M
261	NGOUMA KOUTSOUNGA Ruth Rausilia	M
262	NGOUMOMO NGOULOU Charline	M
263	NGUIE Nathan Emmanuel	M
264	NGUIMBI KILENDO Alphanie Paulma	M
265	NHONY Partivelle Genevieve	F
266	NKABAT Orchi Dorra	M
267	NKAYA BOUANGA Derluche Banatière	M
268	NKOUNKOU Edmond Stal	M
269	NKOUNKOU MPILA Bien-Aimé	M
270	NKOUNKOU née NGOMBE Jurotia	F
271	NOUANY Jobel	M
272	NSANGOU NTSOUMOU Alla Rich	F
273	NSIMBA GANGA Ruben	M
274	NSOKO KOMBO Grace Therese	F
275	NSONDE Exaucée	M
276	N'TETANI MATONDO Yavh Bien-Aimé	M
277	NTSOUMOU MBANGO Kis-Azor	M
278	OBAMBI DOUNIAMA Leroy Héritier	F
279	OBORO-KINGUI Gracia Apotre	F
280	OKEMBA Grace Modeste	M
281	OKIERI Zara	M
282	OKO SANDIALA Prefina Gloire	F
283	OKOKO OBOROKAMBI Franchy	F
284	OKOMBI ANDEKO Rogacia Harnath	M
285	OKOUMA Dieuveil	M
286	OLINGOU-OBERA Gracel Gladys	F
287	OLOLO OUMBA Naturelle Emmanuelle	M
288	ONDAYE OYANDZA Domarnette	F
289	ONDZE Cyr Vigny	F
290	ONDZIET-TSIBA Illich Fort	F
291	OPINA ISSONGO Rudrylle Prephna	M
292	OWASSA OLOUNDZOU Sothène	F
293	OYENDZE Ruth de Modeste	F
294	PAMBOU Claude Duckelvy Stevene	M
295	PEMBELLET Grace	F
296	POATY MAKAYA Firmec Saira	F
297	POUDZOU MIAFOUANIKINA Joslianne	F
298	POUNA Nupcia Doriane	M
299	SAHARA Sounila Rokia	M
300	SAMBA BALEMBANE Bebrille Grace	M
201	SAMBA Bebrille	M
302	SAMBA Ilaria-Loredana	F
303	SAMBOU Lyz Mariah	F
304	SANN II NZINGOULA Grace Ramses	F
305	SAYA-TSOUMOU Brunelaure	F
306	SOMPILA Imelda Daniche	F
307	SONIMBA Sylvestre	F
308	SOUKOU BOUMBA Benie Divine	M
309	STEIMBAULT Née NGANGA Noellie Fabienne	F
310	TATY SONY Grace Severin	F
311	TCHIBINDA Regis Marly	F
312	TCHIBINDA-MAKOSSO Jacques-Beaurel	M
313	TEKASSALA Divine Maurcella	F
314	TEL'MANE BATCHI Steve Roland	F
315	TSIBA Annaëlle Cornelia Louise	M
316	TSIBA Frederique Yoleine	F
317	TSOMO MFOUTOU Gaby Meschac	F
318	VOUALA BABAKILA Dalmeda Sagesse	F
319	VOULA BIKINDOU Ospha	M
320	Welcome Delicat	M
321	YABA BOUKOUH Grace Géraldine	M
322	YALA BOUANGA Moncia Romela	F
323	YOKA Grace Sarah	M
324	YOULA Divin Amour	M
325	YOULOU KOUYA Frantz Orivel	F

Les candidats ci-dessus sont priés de confirmer leur intérêt et disponibilité ainsi que leur lieu de résidence en République du Congo pour faciliter l'organisation pratique du test écrit au plus tard le 13 septembre 2023 à l'adresse suivante: CG_Stagiaires_PM@worldbank.org

Fait à Brazzaville, le 30 août 2023

EDUCATION

Uniformisation de la tenue scolaire

Les parents d'élèves sont désormais fixés sur la couleur de la tenue scolaire à l'enseignement général et technique, au titre de l'année scolaire 2023-2024. Depuis le 30 août 2023, le décret portant «uniformisation de la tenue scolaire» a été rendu public par les ministres Jean-Luc Mouthou et Ghislain Thierry Maguessa Ebomé respectivement de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation et de l'Enseignement technique et professionnel.

Suite à cette publication, Christian Grégoire Epouma, président national de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) est monté au créneau pour remercier les parents d'élèves qui ont fait preuve de patience, et le Gouvernement qui a pris en ligne de compte les aspirations de ces derniers.

«Nous disons toujours à l'APEEC et à la Fédération africaine des associations des parents d'élèves et d'étudiants (FAPE) que être parent, ça s'apprend. Nous ne devons pas être des parents géniteurs, mais des géniteurs responsables qui acceptent de consacrer une partie de leur temps à l'avenir de leurs enfants et de leur pays», a rappelé C. Grégoire Epouma. Pour lui, ce décret a un caractère très important. «Ce décret a recueilli les contresens de cinq ministres. Le Gouvernement a compris le cri de cœur des parents parce qu'on a insisté sur deux éléments



Christian Grégoire Epouma

fondamentaux: La faible incidence financière au niveau des familles et la disponibilité des produits sur les marchés. Et je crois que les deux ministres ont pris cela en compte pour proposer cette uniformisation qui ne connaît des changements qu'au niveau du secondaire: secondaire 1^{er} degré (collège), 2^e degré (lycée)»

Ces caractéristiques se résumant: tous les garçons en kaki, de la 6^e en Terminale; les filles en chemise bleu ciel et pantalon bleu nuit. Plus de fantaisies sur les tenues!



Un vendeur de tissu

Outre l'uniformisation de la tenue, ce décret précise les sanctions. De l'avertissement à la radiation. Il est interdit le port des perruques, des postiches, etc. L'état d'ébriété constitue aussi une faute grave qui amène carrément à l'expulsion temporaire qui ne peut dépasser un mois; mais lorsqu'il y a récurrence, cela

entraîne la radiation. «En tant que représentants des parents, nous remercions le Gouvernement pour avoir associé plusieurs ministères», a dit le président de l'APEEC tout en invitant les équipes de maîtrise à la responsabilité pour la formation de l'élite

Victor GUEMBELA

EDUCATION

Forger le caractère, base essentielle dans la formation de la personnalité

La jeunesse congolaise figure parmi les plus diplômées d'Afrique grâce notamment au taux de scolarisation se situant autour de 90%. Bien que leur niveau d'instruction soit élevé, les jeunes éprouvent toutefois de sérieux problèmes à affronter les difficultés sociales en raison des insuffisances de quotient émotionnel tout au long de leur parcours sur le banc de l'école.

Même s'il est admis que la jeunesse peut se former et acquérir des diplômes, il est clair de constater qu'en plus de la formation de l'intellect, il y a la formation du caractère. Le but n'étant pas seulement d'être professeur, ingénieur ou économiste mais de vivre convenablement. Pour affronter les conditions d'existence, il est indispensable de renforcer son caractère. Dans les difficultés, on s'attend de la part des citoyens instruits et cultivés des réactions mesurées, raisonnables. Mais, le plus souvent, ce n'est pas toutefois la réalité. Les jeunes sont constamment dans les états pitoyables de colère ou de dépression, et ils n'ont aucun pouvoir, aucune volonté pour y remédier. Toute leur instruction, toute leur érudition est incapable de les aider.

La jeunesse n'a pas seulement besoin de professeurs érudits, elle a besoin d'instructeurs capables de développer leur personnalité et d'éclorer les capacités enfouies en elle, afin qu'elles puissent se manifester.

Tant qu'on ne mettra pas l'accent sur la formation du caractère, mais seulement sur celle de l'intellect, les connaissances données dans les écoles et les universités seront pour les jeunes des moyens de réussir et souvent aux dépens des autres, mais jamais de se transformer pour devenir des bienfaiteurs de l'humanité.

D'ailleurs, certains chercheurs ont déjà souligné que les études par elles-mêmes n'ont jamais rendu les êtres meilleurs, et même souvent elles ont fait d'eux de véritables dangers publics. En revanche, des connaissances dans les mains de ceux qui ont travaillé sur leur caractère et qui sont décidés à ne pas les utiliser pour leur propre profit, mais pour le bien de tous.



Philippe Banz

Philippe BANZ

POINTE-NOIRE

Appropriation du règlement sanitaire par les professionnels de santé

La Direction générale des soins et services de santé, avec l'appui financier du Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (REDISSE IV) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a organisé du 27 août au 1^{er} septembre 2023 un atelier d'appropriation du règlement sanitaire par les agents du secteur de la santé de la ville de Pointe-Noire.



Les participants à la fin de l'atelier

Victoire Kimpamboudi-Matondo, représentant le préfet, a invité les participants à mettre à profit cette formation.

Le Dr Jean-Médard Kankou, directeur par intérim du service d'épidémiologie et de lutte contre la maladie, a fait savoir que l'évaluation externe conjointe consiste à améliorer les progrès dans tout le pays, pour une plus grande sécurité sanitaire.

Pour sa part, le Dr Jean-Pierre Okandze Elenga, coordonnateur du projet REDISSE IV a rappelé les mesures de l'OMS aux pays. «Chaque année, il est demandé à tous les pays de faire une auto-évaluation pour ces règles. Nous sommes dans un processus d'évaluation externe; après cette auto-évaluation, nous allons recevoir les consultants internationaux qui vont venir

pour vérifier avec des éléments concrets si ce que le pays a dit est vrai», a dit le coordonnateur. A noter que le Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique Centrale, quatrième phase, a été lancé pour contribuer à la sécurité sanitaire régionale et mondiale. Il accompagne les pays d'Afrique centrale à respecter leurs obligations au titre du RSI-2005 et grâce à la mise en œuvre de la Stratégie de surveillance intégrée de la maladie et de la riposte (SMIR). Le projet couvre cinq pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC): Angola, Centrafrique, Congo, Tchad, République Démocratique du Congo (RDC).

Madocie Déogratias MONGO

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française

de développement Centre-ville Brazzaville, B.P : 15.244, Tél : 04.418.20.81/06.540.59.45

Email : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

«MALI DEVELOPMENT COMPANY»

SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL

Au Capital de DIX MILLIONS (10.000.000) de FRANCS CFA

Siège Social : 2, AVENUE DE LA LIBERTE, CAMP 15 AOÛT,

RESIDENCE LES FLAMBOYANTS, IMMEUBLE BAOBAB A, LOCAL 242,

BRAZZAVILLE

RCCM: CG-BZV-01-01-B15-00023 REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 24 août 2023, et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 28 août 2023, sous Folio 153/19, numéro 2838, il a été constitué une société anonyme présentant les caractéristiques suivantes

Forme Sociale: Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique Dénomination: "MALI DEVELOPMENT COMPANY"; **Objet social:** La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo :

- Le trading et l'investissement
- L'exploration et l'exploitation minière
- L'agriculture et l'élevage
- La construction des bâtiments et travaux publics
- L'import-export
- Le consulting.

Siège social: 2, avenue de la liberté, camp 15 août, Résidence flamboyants, immeuble Baobab A, local 242, Brazzaville, République du Congo

Capital Social: DIX MILLIONS (10.000.000) de FRANCS CFA, divisé en MILLE (1.000) actions de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 1.000, entièrement souscrites, libérées et attribuées à l'actionnaire unique;

Durée quatre vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUE-

ZA-GUYNOT, le 24 août 2023 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 28 août 2023, sous folio 153/24 numéro 2841, il a été constaté que les actions souscrites ont entièrement été libérées par l'actionnaire unique, conformément aux dispositions légales en la matière;

Administration de la société: aux termes de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 24 août 2023, ont été nommés pour une durée de deux (2) ans: Monsieur MUGE David Kipkoech, de nationalité kenyane, en qualité d'Administrateur Général et Monsieur GITAHU Samuel Kihumba, de nationalité kenyane, en qualité d'Administrateur Général Adjoint

Commissaires aux comptes: aux termes de l'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 24 août 2023, sont nommés pour une durée de deux (2) exercices sociaux en qualité de commissaire aux comptes titulaire: Le cabinet KPMG CONGO, agrément CEMAC n° SEC-099 en qualité de commissaire aux comptes suppléant Monsieur Michel Patrick GAMASSA, expert-comptable agréé CEMAC n° EC-338, demeurant à Brazzaville.

Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 28 août 2023, sous le numéro CG-BZV-01-01-B15-00023.

Fait à Brazzaville, le 29 août 2023

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

OFFICE NOTARIAL NIATI – TSATY
Tel : (+242) 05 549 29 00 /06 444 52 48
E-mail : etudenati@yahoo.fr

Etude sise, Boulevard du Général Charles de Gaulle – en face de la Pharmacie Croix du Sud,
Centre-ville, B.P 1707 – Pointe – Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

IKOSSA MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiées
Au capital de : 1.000.000 FCFA
Siège social : Quartier OCH, Avenue Marien Ngouabi, Arr.1 E.P LUMUBA
Pointe-Noire
RCCM : CG-PNR-01-2023-B16-00010
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

ANNONCE LEGALE

Suivant Acte Authentique reçu par Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 01 juin 2023, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire Mpaka sous le Folio : 125/01 N°398 le 05 juillet 2023 ; il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: IKOSSA MANAGEMENT

Forme Juridique: Société par Actions Simplifiées.

Capital social: 1.000.000 de francs CFA.

Siège social: Quartier OCH, Avenue Marien Ngouabi, Arr.1 E.P LUMUBA
Pointe-Noire

Objet social:

- Opérations de transferts d'argent;
- Prise de participation dans d'autres sociétés;
- Mise à disposition du personnel;

Gérant: Monsieur KOUMOU Gats Ikossa

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, enregistré sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2023-B-00777 le 28 juillet 2023

Pour annonce

Maître S. Chancel NIATI-TSATY

Notaire

OFFICE NOTARIAL NIATI – TSATY
Tel : (+242) 05 549 29 00 /06 444 52 48
E-mail : etudenati@yahoo.fr

Etude sise, Boulevard du Général Charles de Gaulle – en face de la Pharmacie Croix du Sud,
Centre-ville, B.P 1707 – Pointe – Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

AFRICAN HARBOUR LOGISTICS SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de : 1.000.000 FCFA
Siège social : Boulevard du général Charles de GAULLE, Immeuble RAKOTO, 1er étage,
Centre-ville Pointe-Noire,
REPUBLIQUE DU CONGO.
RCCM : CG-PNR-01-2023-B12-00150
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

ANNONCE LEGALE

Suivant Acte Authentique reçu par Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 08 Août 2023, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire Centre sous le Folio: 156/21 N°6414 le 18 Août 2023; il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: AFRICAN HARBOUR LOGISTICS SERVICES

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée.

Capital social: 1.000.000 de francs CFA.

Siège social: Boulevard du général Charles de GAULLE, Immeuble RAKOTO, 1^{er} étage, Centre-ville, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO.

Objet social:

- Développement des activités de consignation des navires ;
- Transit et dédouanement des cargaisons;
- Transport des marchandises et toutes activités liées avec la chaîne de transport dans l'industrie maritime ;

Gérant: Monsieur NGOUALA Armand Blaise Roland.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, enregistré sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2023-B-00867 le 28 Août 2023

Pour annonce

Maître S. Chancel NIATI-TSATY

Notaire

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

**ANNONCE LEGALE N°428/2023/BZ-C
INSERTION LEGALE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants :

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	30530 du 13-07-23	Sect P1, bloc 31 ; Pile 09 (ex.7) ; Sup : 442,05m2	29, RUE BACONGO (POTO-POTO)	3-BZV	KHANDELWAL Ved Prakash
2	29694 du 17-03-23	Zone non cadastrée ; Sup : 377,62m2	10, RUE NGANGA (MAKABANDILOU)	9-BZV	TOUBY EKO Inès Joséphine
3	27015 du 08-04-21	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 209,71m2	KINTELE (QTIER UNIVERSITE DENIS S. N.)	POOL	OTOUBETOU Donald
4	30119 du 14-04-23	Sect CH, bloc 49 ; Pile 11 ; Sup : 1.874,76m2	AVENUE IBALICO (QUARTIER IMPOH MANIANGA)	9-BZV	OKOYE Alphonse
5	30476 du 27-06-23	Sect P15, bloc 85 ; Pile 01 ; Sup : 191,30m2	34, RUE EPENA (QUARTIER TALANGAI)	6-BZV	BOKA MAC BOKA Short Le Chef
6	30571 du 25-07-23	Sect P8, bloc 41 ; Pile 07 (ex.12) ; Sup : 154,39m2	21, RUE BOUZALA	4-BZV	AKONDZO OCKOUA Francelin Phardel
7	29211 du 20-09-22	Sect BD2, bloc 111 ; Pile 7 ; Sup : 226,26m2	5, RUE AKANA	9-BZV	ONGOLEBAKA Crépin Elienge
8	30152 du 21-04-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 399,87m2	QUARTIER GASTON MPOUILILOU	POOL	NGOKOUBA Géofroid Stanislas
9	30151 du 21-04-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 399,87m2	QUARTIER GASTON MPOUILILOU	POOL	KANGA Fredriche
10	30445 du 20-06-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.180,02m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	AKOLI AWAYA Pamphile
11	30444 du 20-06-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.727,76m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	AKOLI AWAYA Pamphile
12	30443 du 20-06-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 8.000,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	AKOLI AWAYA Pamphile
13	30599 du 1er-08-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 3.219,81m2	QUARTIER FLORENT NTSIBA	POOL	AKOLI AWAYA P. et AKOLI née KWIYO NGALINSE M. N
14	30546 du 18-07-23	Sect P9, bloc 54 ; Pile 15 (ex.10bis) ; Sup : 167,96m2	69BIS, RUE KINTELE	POOL	NGOLO Dernie Ariane
15	30586 du 28-07-23	Sect O, bloc - ; Pile 12 ; Sup : 400,00m2	QUARTIER 9 UNIVERSITE D.S.N	POOL	SOLO PHANZOU Bénédicte
16	30659 du 14-08-23	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m2	VILLAGE YIEH	POOL	LAH MAMADOU
17	7498 du 28-07-23	Sect K (ex. J), bloc 2 ; Pile 8 (ex. 261) ; Sup : 518,27m2	QUARTIER OCH CASE 261 SJ	4-BZV	NIANGADOU Seydou
18	7364 du 09-05-23	Sect BY, bloc 19 ; Pile 8 ; Sup : 234,94m2	2, RUE ABOUA (QUARTIER NGAMAKOSSO)	6-BZV	PERDYA ITOUA Jean-Gilbert
19	29587 du 27-12-22	Sect CL, bloc 38 ; Pile 52 ; Sup : 323,86m2	21, RUE BOKILO (QUARTIER 907 MAKABANDILOU)	9-BZV	EBIOU Léticia Dianel Fedaine
20	30593 du 31-07-23	Zone rurale ; Sup : 1.771.522,50m2 soit 177ha15a22ca	VILLAGE DIEU LE VEUT (NGAMBOUNI)	POOL	MOPENZA Ambroise
21	11267 du 31-10-14	Sect W, bloc - ; Piles 23 et 24 ; Sup : 800,00m2	MAKABANDILOU	9-BZV	IPEMA Guy Hermelan
22	29094 du 24-08-22	Sect -, bloc 28 ; Piles 6 à 10 et 12 à 16 ; Sup : 3.600,00m2	QUARTIER ISSOULI (LIFOULA)	POOL	NDANGUI Eric
23	20182 du 02-05-19	Sect P14, bloc 103 ; Pile 13 ; Sup : 385,84m2	7, RUE OKOYO (QUARTIER 606 CHAMP DE TIR)	6-BZV	OBA Antoinette
24	30648 du 10-08-23	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 90.000,00m2 soit 9ha	VILLAGE IMBIMI	POOL	ONDAYE Jean Baptiste
25	30641 du 09-08-23	Sect P1, bloc 20 ; Pile 01bis (ex.02) ; Sup : 134,59m2	04BIS, RUE YAKOMAS	3-BZV	YOBI Didace Delphin
26	28463 du 25-03-22	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 20.000,00m2 soit 2ha	VILLAGE YIEH	POOL	LOMBALE BARE Gilbert & BENDZO Viviane
27	30493 du 03-07-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 935,00m2	QUARTIER NGAMBAMOU	POOL	KABA Abdoulaye
28	30649 du 10-08-23	Sect C, bloc 04 ; Pile 07 ; Sup : 645,22m2	QUARTIER OBANGUI (OYO)	CUVETTE	IKAMA Jean Médard
29	30523 du 13-07-23	Sect P14, bloc 40 ; Pile 16 ; Sup : 399,91m2	40, RUE ABILA (QUARTIER 607 LIBERTE)	6-BZV	EGLISE IMPACT CENTRE CHRETIEN (ICC) CONGO
30	30658 du 14-08-23	Sect BY, bloc 3 ; Pile 19 ; Sup : 625,25m2	5, RUE OBORO, NGAMAKOSSO	6-BZV	TEMOINS DE JOHOVAH
31	29223 du 21-09-22	Sect D, bloc 23 ; Pile 12 ; Sup : 1.122,25m2	66, RUE BOUNDJI (QUARTIER OHOKO) OWANDO	CUVETTE	EGLISE IMPACT CENTRE CHRETIEN (ICC) CONGO
32	30429 du 15-06-23	Sect P2, bloc 66 ; Pile 01 ; Sup : 300,00m2	44, RUE BANGALAS (QUARTIER GUENARD)	3-BZV	Enfants IBRAHIM HAMZA
33	28269 du 24-02-22	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 250.000m2	VILLAGE IMBIMI	POOL	Congrégation des Filles de la Charité
34	30652 du 11-08-23	Sect A, bloc 35 ; Pile 4 ; Sup : 704,58m2	OYAH (OYO)	CUVETTE	NGUESSO Chezare Didace Maurice
35	30653 du 11-08-23	Sect A, bloc 24 ; Piles 4 et 5 ; Sup : 1.314,45m2	OYAH (OYO)	CUVETTE	SASSOU Ezra Collins Edith
36	29885 du 20-02-23	Sect P, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.500,00m2	QUARTIER NGOUENE (OYO)	CUVETTE	Société REGAL
37	29884 du 20-02-23	Sect P, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.500,00m2	QUARTIER NGOUENE (OYO)	CUVETTE	Société INEX
38	29742 du 20-01-23	Sect P, bloc - ; Pile - ; Sup : 7.200,00m2	QUARTIER NGOUENE (OYO)	CUVETTE	BELLA CONSTRUCT
39	29743 du 20-01-23	Sect P, bloc - ; Pile - ; Sup : 5.000,00m2	QUARTIER NGOUENE (OYO)	CUVETTE	BELLA CONSTRUCT
40	29741 du 20-01-23	Sect P, bloc - ; Pile - ; Sup : 6.250,00m2	QUARTIER NGOUENE (OYO)	CUVETTE	BELLA CONSTRUCT
41	29883 du 20-02-23	Sect M, bloc - ; Pile - ; Sup : 5.550,00m2	QUARTIER NGOUENE (OYO)	CUVETTE	Ibrahim MAGASSA
42	30650 du 11-08-23	Sect P, bloc - ; Pile - ; Sup : 4.000,00m2	QUARTIER NGOUENE (OYO)	CUVETTE	BELLA CONSTRUCT
43	28812 du 16-06-22	Sect P7suite, bloc 15 ; Pile 10 ; Sup : 626,48m2	2096, RUE MADZIA	4-BZV	OBA NDONA Christe Carmen
44	3407 du 15-12-10	Sect P13, bloc 119 ; Pile 2273 ; Sup : 594,29m2	3, AVENUE FORAGE (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	TSATY-MABIALA Pascal Junior
45	3408 du 15-12-10	Sect P13, bloc 8 ; Pile 005/V ; Sup : 709,43m2	AVENUE SONACO (MOUKONDO)	4-BZV	TSATY-MABIALA Pascal Junior

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 04 septembre 2023

*Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA*



RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
CABINET



V. Dossier de candidature:

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé (avec des références des structures ou l'on a presté);
- des copies légalisées des diplômes ou tout autre document justifiant la formation ;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine ;

III. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale. Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous pli fermé, au plus tard le 13 septembre 2023 à 16 heures à 16 heures, heure locale avec mention « Recrutement d'un consultant en charge d'assister la CAMEPS, pour la mise en place d'un laboratoire de contrôle qualité de niveau 1 ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : l'Unité de Coordination du Projet KOBIKISA Situé au no 3, rue du Tourisme, face Camp Clairon, téléphone : 06 824 19 45/ 06 644 75 07 , E-mail : eryxdarius40@gmail.com / estelle.bouss@yahoo.fr , Centre-ville Brazzaville Brazzaville-Congo.

À l'attention du Dr MBOU ESSIE Darius Eryx,
Coordonnateur de Kobikisa

Fait à Brazzaville, le 29 août 2023

Le Coordonnateur de Kobikisa

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx

pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, dûment mandatés et des représentants de l'acheteur, à l'adresse de l'UGP/Kobikisa mentionnée ci-dessous, le 29 septembre 2023 à 12H 30.

Les offres doivent être accompagnées des Garanties Bancaires de soumission d'un montant respectivement de Lot 1: 450 000 FCFA, lot 2: 500 000 FCFA, ou pour un montant équivalent libellé dans une monnaie librement convertible (Euro ou Dollars US\$). Pour les soumissionnaires présents sur le territoire national, cette garantie devra être délivrée par une banque locale agréée par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) et pour les soumissionnaires situés hors du territoire national, par une Banque étrangère ayant un correspondant au niveau national agréée COBAC.

7.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de Renforcement du Système de Santé
(Kobikisa),
Sis au n° 03 Rue du Tourisme, face camp clairon,
Arrêt tourisme-Salle grande Cascade-Groupe scolaire REMO - Brazzaville, République du Congo,
E-mail: eryxdarius40@gmail.com Téléphone:
06 644 75 07

Fait à Brazzaville, le 06 février 2023

Le Coordonnateur de Kobikisa

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx



RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
CABINET



UNITE DE GESTION DU PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/2023/MSP/KOBIKISA

Fourniture du matériel informatique et du mobilier de bureau du bâtiment abritant la salle de staff de la DGSSSa

1. Le Gouvernement Congolais et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) pour un montant de 21 millions de \$ US, et ont l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture du matériel informatique et du mobilier de bureau du bâtiment abritant la salle de staff de la DGSSSa

2. Le projet Kobikisa sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir « du matériel informatique et du mobilier de bureau du bâtiment abritant la salle de staff de la DGSSSa »

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement» de la Banque Mondiale et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles, tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles

peuvent obtenir des informations auprès de auprès du Spécialiste en Passation des Marchés du Projet Kobikisa, E-mail: eryxdarius40@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 08h 00 à 16h 00 de lundi à vendredi.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 25 000 FCFA. La méthode de paiement sera en espèce au Secrétariat de l'UGP/Kobikisa sis n° 03 Rue du Tourisme, face camp clairon, Arrêt tourisme-Salle grande Cascade-Groupe scolaire REMO n° 03 Rue du Tourisme, face camp clairon, Arrêt tourisme-Salle grande Cascade-Groupe scolaire REMO -Brazzaville, de 08h00 à 16 h 00. Le dossier d'appel d'offres sera fourni au soumissionnaire en version papier ou en version électronique.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 septembre 2023 à 12h 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera

LITTÉRATURE

La Rentrée littéraire du Congo est ouverte

La librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville a abrité, le 24 août, la 6e édition de la Rentrée littéraire du Congo (RELICO 2023), dite de relance. C'était en présence de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault. Avec la présence de la Covid-19, de nombreuses activités dans divers domaines ont été mises en hibernation, comme la RELICO.

Au menu de ce rendez-vous, six ouvrages étaient sur la sellette : "La poésie congolaise en mouvement", de Noël Kodia Ramata lu par Fidèle Biakoro ; "Les jeunes années d'un procureur, la gomme, le pouvoir, énigmes et les genoux de la grand-mère" d'Abdallah Denis Sassou présenté par Florent Sogni Zaou ; "Gahi ou l'affaire autochtone" d'Henri Djombo lu par Rosin Loemba ; "Pouvoir, tradition, modernité-l'Ecole de Denis Sassou-Nguesso" d'Emile Gankama lu par Ferréol Gassackys ; «Les stigmates de Fidèle Lenormieux», présenté par Noël Kodia Ramata, ainsi que "Paul Pascal Gassackys" de Ferréol Gassackys décrypté par Obambé Gakosso.

Parlant du roman "Gahi ou l'affaire autochtone", publié en 2022 aux Editions LC en France, Rosin Loemba a souligné que cet ouvrage s'appréhende véritablement comme l'élaboration pratique du vivre-ensemble. La perception imagologique de l'autre. "ce roman nous a permis de comprendre les stéréotypes à bannir dans la construction de ce tournant ontologique. En outre, nous apercevons la matérialisation de ce vivre-ensemble à partir de la volonté des deux personnages à s'unir et à lutter pour la défense et la valorisation de l'autochtone et de ses valeurs".

Du livre d'Emile Gankama, Ferréol Gassackys a fait savoir que cette biographie



Des écrivains présents posant pour la postérité

de 90 pages parue chez Jean Picollec comporte neuf chapitres et des annexes. Il a qualifié d'autopsie ce livre dans le sens où tel un médecin légiste, Emile Gankama se plaît à disséquer l'histoire du Congo post indépendance liée aux destins de plusieurs femmes et hommes qui l'ont écrite. Cet ouvrage, a-t-il expliqué, est une sacrée source d'informations pour ceux qui souhaitent en savoir un peu plus sur l'histoire du Congo et des hommes qui l'ont dirigé depuis les indépendances. Dans "Paul Pascal Gassackys", de Ferréol Gassackys, Obambé Gakosso a indiqué que ce livre met en

lumière un rapport conciliant entre le père et son fils. Sa sortie vingt-deux ans après la mort de Paul Pascal Gassackys devrait pousser plus d'une personne à réfléchir à la place que chacun accorde à son père dans sa vie. Peu après les différentes présentations, les auteurs ont répondu aux questions de l'assistance. La ministre Lydie Pongault s'est réjouie de la reprise de la RELICO, précisant que des efforts sont faits pour faire revivre les bibliothèques dans les départements du pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

NECROLOGIE

Michel Ngoualali, le compositeur de «Limbisa Kanshita» et «Mondo», inhumé à Brazzaville

Décédé le 10 août dernier à Brazzaville à l'âge de 77 ans, des suites d'une longue maladie, c'est le samedi 26 août que l'expérimenté et talentueux flûtiste-saxophoniste, auteur-compositeur et interprète, mais aussi secrétaire de l'orchestre Les Bantous de la capitale "Bakolo mboka", Michel Ngoualali, a été conduit à sa dernière demeure. Il repose désormais pour l'éternité au cimetière privé La Grâce d'Etatolo. Peu avant, un ultime hommage lui a été rendu au domicile familial, de la rue Batékés à Poto-Poto, le troisième arrondissement de la capitale, par ses collègues, le monde musical, ainsi que les parents, amis et connaissances.



Le flûtiste-saxophoniste chevronné, Michel Ngoualali

Cette cérémonie d'hommage, modeste, a été marquée par le dépôt de gerbes de fleurs, et ponctuée par l'interprétation des mélodies de l'orchestre Les Bantous de la capitale. Dans le répertoire, plusieurs chansons dont celles du disparu, au nombre desquelles "Mondo", l'une des meilleures compositions du disparu dans Les Bantous, qui a connu un franc succès. Flûtiste-saxophoniste chevronné, Michel Ngoualali laisse des souvenirs inoubliables au sein de l'orchestre Les Bantous de la capitale, et dans l'orchestre African Fiesta Sukisa de Kinshasa, du docteur Nico (Kasanda Wa Mikalay). Venu de Kinshasa, Herman Bangui Bayo, journaliste-écrivain, expert de la rumba congolaise, a affirmé : «Calme et réservé, Michel Ngoualali a marqué la musique congolaise des années 60

avec son entrée dans l'orchestre African Fiesta Sukisa du docteur Nico. Et c'est lui qui a emmené la danse "kiri kiri" à Kinshasa. Bon flûtiste-saxophoniste, et auteur-compositeur avec des chansons à succès comme: "Limbisa Kanshita", sacrée meilleure chanson de la musique



Michel Ngoualali (à gauche) avec ses collègues de l'orchestre African Fiesta Sukisa de Kinshasa

congolaise en 1968, "Capacité ya bolingo" et "Marinella". Dans Les Bantous de la capitale,

a-t-il relevé, "il a sorti Mondo", et d'autres chansons. Après African Fiesta Sukisa, il fait partie de l'équipe de dissidents qui sont allés créer l'orchestre African Soul. En 1971, il est membre de l'orchestre GO Malebo du saxo-

mélanes se souviennent de lui, car il a été dans la grande formation qui a marqué la rumba congolaise des années 60 et 70". Vice-président et manager de l'orchestre Les Bantous de la capitale, Blanchard Ngakoudi, a pour sa part souligné: «Un artiste ne meurt jamais. Michel laisse des oeuvres excellentes depuis 1968, elles sont souvent jouées un peu partout, et certaines sont connues par les jeunes. Ce n'est qu'un aurore, il est parti, mais il nous lègue un héritage riche. C'est à nous d'en bénéficier, et surtout d'essayer de travailler dessus. Les nouvelles générations doivent les rééditer ou les remixer pour le bien de notre culture», a-t-il souhaité.

Alain-Patrick MASSAMBA

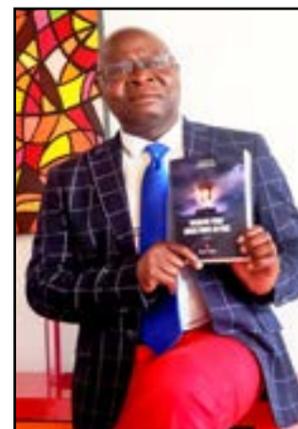
INTERVIEW

«Requiem pour deux âmes en paix», le 9e roman d'Hygnas Embvani

L'écrivain Hygnas Embvani vient de signer aux Editions Edilivre (Paris, France), son 9e roman, titré: "Requiem pour deux âmes en paix", comptant 270 pages. Dans cet ouvrage, il met en lumière la dure réalité des difficultés, souvent infranchissables, que les migrants subsahariens rencontrent au cours d'un périple sans fin qui doit les conduire des côtes africaines de la Méditerranée pour l'Europe. Interview.

°Que dites-vous pour conclure?

°°Ce que nous n'avons pas aussi évoqué, c'est l'itinéraire que prend la vie d'un Homme qui peut en conviancre plus d'un, que le destin existe, que chacun de nous à son destin. Je pense qu'à la fin de ce roman, on n'arrive à se convaincre que la vie des Hommes n'est pas linéaire,



L'écrivain Hygnas Embvani

qu'il peut parfois s'écrire en dents de scie, et qu'au cours de leur existence, les belles choses arrivent en général lorsqu'on s'y attend le moins. A travers ce livre, j'ai voulu aussi montrer qu'après avoir emprunté un mauvais chemin, après s'être égaré, un Homme peut se racheter une bonne conduite et se mettre à faire preuve d'exemplarité... Je tiens également à remercier mes lecteurs pour leur fidélité, leurs critiques littéraires constructives qui m'ont permis jusqu'ici de continuer à développer mon propre sens critique et qui permettent à ma plume de toujours continuer à noircir les pages en lorgnant du côté de l'excellence !

(Suite de la précédente édition)

Propos recueillis par Pascal NGALIBO-YALA

CONCERT DES CHOEURS

Sous la co-direction de Quentin Guillard et Ghislain Pambou, chef de chœur de Brazzaville



Ghislain Pambou lors du temps de partage entre le conservatoire de Roanne et le Choeur Crédo sur la direction des musiques Africaines.

Les Choeurs du conservatoire ont fait entendre, récemment, au public rassemblé dans la chapelle Saint-Michel de Roanne, en France, quelques morceaux issus des projets de l'année écoulée (America notamment), sous la direction de Quentin Guillard.

Ce concert a également permis aux choristes de s'essayer à un répertoire traditionnel congolais, sous la direction de Ghislain Pambou, chef de chœur venu de Brazzaville pour un séjour d'échange avec le conservatoire et de formation professionnelle.

L'occasion d'un moment de partage culturel et artistique émouvant et apprécié.

A.P.M

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION (LE 18 SEPTEMBRE)

L'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale pour toutes et tous : Un regard vigilant pour le genre et travail au marché congolais du travail

Le développement de la société et le bien-être humain, dépendent entre autres du travail que l'homme et la femme exercent, dans le secteur public ou privé, aux termes duquel ils ont droit à une rémunération. Cette dernière est l'élément essentiel du contrat de travail. Dans une approche définitionnelle, par rémunération on sous-entend «le salaire ou traitement ordinaire, de base ou minimum, et tous autres avantages, payés directement ou indirectement, en espèces ou en nature, par l'employeur au travailleur en raison de l'emploi de ce dernier» (Art 1, al 1 de la Convention n°100 de l'OIT). La rémunération reste un critère essentiel de motivation et d'investissement quotidien et s'avère important dans la mesure où elle demeure une source de revenu vital et impacte sur le niveau de vie des populations. (Walras Marshall).



Dr. Sr. Moussounda Kimani Rhyta

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) prône le principe de «l'égalité de la rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale» qui sous-entend les «taux de rémunération fixés sans discrimination fondée sur le sexe» (art.1.b, C100). Le respect de ce principe est une étape fondamentale dans la sphère des droits de l'homme et de l'égalité entre les sexes. C'est une affaire de toute la Communauté internationale. Mais aujourd'hui, le marché mondial du travail est

secoué par des inégalités salariales dans la relation hommes et femmes. Ces écarts qui s'élèvent en moyenne à 20% se justifient par les stéréotypes traditionnels concernant le rôle de chaque sexe ; les responsabilités familiales, le capital humain, les contraintes socio-économique, etc. C'est eu égard aux effets néfastes des écarts de salaire et ses impacts disproportionnés sur le genre, que l'Assemblée Générale de l'ONU a proclamé le 18 septembre, la Journée internationale de l'égalité de rémunération. Elle a pour

finalité, d'éliminer les pratiques discriminatoires et les inégalités salariales au sein du monde de travail; de sensibiliser un large public aux structures économiques, politiques et sociales qui empêchent les femmes de réussir comme les hommes sur le marché du travail; de préconiser d'autres actions visant à réaliser l'objectif de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale pour toutes et tous et encourager les États mem-

bres de l'OIT à continuer de soutenir l'objectif de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale. Pour ce faire, l'OIT invite les États Membres, les organismes compétents des Nations Unies et les Organisations non gouvernementales à promouvoir ce principe et militer pour l'autonomisation économique des femmes et des filles (points 2 et 3 de la Res/74/142 du 18 décembre 2019).

Au Congo-Brazzaville, bien que les travailleuses et travailleurs Congolais soient victimes des arriérés de salaire et butés au problème de la revalorisation de salaire, le traitement salarial, cependant, ne tient pas compte du fait que l'on soit un homme ou une femme. L'analyse des salaires selon le genre révèle que le salaire moyen des hommes est de 130554 francs CFA et celui des femmes est de 128423 francs CFA, soit une différence de 2130 francs CFA.». (C. Ma-

thieu Makouezi, 2019). Toutefois, cet écart, aussi minimum soit-il aujourd'hui, y est et n'est pas à négliger. Bien au contraire il nécessite être pris en considération, eu égard à la place qu'occupe de nos jours la femme Congolaise dans l'univers professionnel. Cet écart moins considérable pourrait prendre d'autres tournures qui léseront les droits de genre au Congo, si la situation des tra-

vailleuses Congolaises n'est pas améliorée. Car, leur présence dans les emplois inférieurs et typiquement féminins, leur absence dans des postes de décisions, les violences sexuelles, sous ses diverses formes, dont elles sont victimes dans leurs lieux de travail, font qu'elles nagent entre le plancher collant et le plafond de verre qui sont, entre autres dans le monde, des causes des inégalités salariales genrées, mieux entre la femme et l'homme.

Dr. Sr. Moussounda Kimani Rhyta, Cp

A VENDRE

Une parcelle d'une superficie de 1251,74m², située avenue Auxence Ickonga, face Hôtel Ledger (ancien Méridien). Quartier Centre ville à Brazzaville. Démarcheurs s'abstenir.

Contact: Roland M'PARA
Tél: 06 723 67 43 / 05 647 59 75 / 06 659 55 83

ANNONCE LEGALE

N°10/2023/MEF/DGID/DEFFD/DIIDPNK/BCHPF-PNR-CENTRE

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

Suivant réquisitions reçues par le Chef de bureau de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES	LIEU / QUARTIERS	Arr / DPT	REQUERANTS			
1	26.748 du 09/02/2017	Pile(s) 13	Bloc 46	Section BN bis	Superficie 400,00 m ²	TOHIMBAMBOUKA (C002 Ngayo 2)	Arr 06	Mr. KESSY Cyr-Judaël
2	25.801 du 25/01/2016	Pile(s) 07, 08, 09 et 10	Bloc 51	Section BM	Superficie 2000,00 m ²	NGOYO (File Tchivassa)	Arr 06	Mme. NZOUZI Thérèse
3	30.294 du 10/08/2022	Pile(s) 04	Bloc 10	Section BNB	Superficie 400,00 m ²	NGOYO (File Tchisseli)	Arr 06	Mr. NZAOU HBOUMBA Madson Rubens Placide
4	30.303 du 17/08/2022	Pile(s) 14	Bloc 134	Section L	Superficie 400,00 m ²	NGOYO (File Mbelo)	Arr 06	Mme. NZAOU MBOUMBA née TALLOUD-WASBKI-Diane Maryse Clara
5	25.575 du 04/11/2015	Pile(s) 01	Bloc 135	Section BL	Superficie 500,00 m ²	NGOYO (File Tchiyenzi)	Arr 06	Mme. PIKA née ABOMO Viviane Huguette
6	30.419 du 25/10/2022	Pile(s) 10	Bloc 152	Section BL	Superficie 400,00 m ²	NGOYO	Arr 06	Mr. TATY MASSANGA Clève Larsone
7	30.408 du 19/10/2022	Pile(s) 01	Bloc 181	Section BY 2 ^{ème} Tr	Superficie 240,06 m ²	COTE MATEVE (File Kaye-kabangaki)	Arr 06	Mr. GOMA Alban Fabrice
8	25.574 du 04/11/2015	Pile(s) 02	Bloc 135	Section BL	Superficie 500,00 m ²	NGOYO FLAGE (File Tchiyenzi)	Arr 06	Mr. PIKA Jean Paul
9	30.445 du 11/11/2022	Pile(s) 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09 et 10	Bloc 7 bis	Section BM	Superficie 4500,00 m ²	NGOYO (File matolo)	Arr 06	Mr. ELENGA Ghislain
10	28.152 du 11/11/2022	Pile(s) 02	Bloc 66	Section BN	Superficie 500,00 m ²	NGOYO (File Tchitouta)	Arr 06	Mme. OKILA née ARMANDO DEMBO Liliana
11	30.464 du 23/11/2022	Pile(s) 07	Bloc 12	Section BN	Superficie 430,00 m ²	TOHIMBAMBOUKA (File Tchisseli)	Arr 06	ENFANTS TEMBET: TEMBET MATSIMI Chris Etan & TEMBET Kérine Cyrillane
12	29.853 du 09/09/2021	Pile(s) 08	Bloc 164 bis	Section BM	Superficie 500,00 m ²	NGOYO (File Matolo)	Arr 06	Mr. MATONDO Bella Michel Bussion
13	29.971 du 23/12/2021	Pile(s) 06	Bloc 67	Section BM2	Superficie 219,25 m ²	NGOYO (File Tchivassa)	Arr 06	Mr. LUKAKU Ricky
14	13.349 du 21/02/2007	Pile(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 1200,00 m ²	NKOTCHE FOUTA	TOHIMBA NOIRE	KOUNKOU-DIAKOUKA Théophile Blaise
15	12.249 du 30/06/2006	Pile(s) 01, 02, 03 et 04	Bloc 51	Section A	Superficie 2000,00 m ²	KOTCHI-FOUTA	TOHIMBA NOIRE	KOUNKOU-DIAKOUKA Théophile Blaise
16	30.459 du 18/11/2022	Pile(s) 01	Bloc 258	Section BM	Superficie 500,00 m ²	NGOYO (File TCHITOUTA)	Arr 06	Mr. NGOULOLO Christosome Levis
17	30.263 du 19/07/2020	Pile(s) 06 ter	Bloc 46	Section BNB	Superficie 160,00 m ²	NGOYO (File Tchisseli)	Arr 06	Mr. GOUAKAMABE EKOKO Habib Aymar
18	30.647 du 10/03/2023	Pile(s) 03	Bloc 109 bis	Section BK	Superficie 287,02 m ²	MPAKA	Arr 06	Mr. KIBETI Giscard Fabrice
19	28.179 du 27/11/2018	Pile(s) 05	Bloc 03	Section CD (suite)	Superficie 411,45 m ²	NANGA (File MPILI)	Arr 06	Mr. MADZOUS Pierrick-Larimal
20	29.110 du 07/07/2020	Pile(s) 06	Bloc 09	Section CI	Superficie 500,00 m ²	Nkotchi-fouta (File Tchifoussou)	TOHIMBA NOIRE	Mr. MBANY Junior Lauret
21	30.173 du 13/05/2022	Pile(s) 12	Bloc 118	Section BN	Superficie 398,78 m ²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	Mr. NZIENGUE Didace
22	30.072 du 10/03/2022	Pile(s) 05	Bloc 162	Section L	Superficie 750,00 m ²	LA BASE	Arr 01	Mr. MOUNKOUAMA Georges
23	29.125 du 13/07/2020	Pile(s) 06	Bloc 31	Section CI	Superficie 500,00 m ²	Nkotchi-Fouta (File Tchifoussou)	Arr	Mme. MBANY Eden Maryse
24	30.280 du 03/08/2022	Pile(s) 09	Bloc 179 bis	Section N	Superficie 412,50 m ²	FOND TIE-TIE	Arr 06	Enfants MFOURGA: MFOURGA BESSANGUI Djeuvainsti Williana, MFOURGA TSOUJOU Dieudèle, MFOURGA Stévene Estacée, MFOURGA William Gilbert
25	30.594 du 08/02/2023	Pile(s) 03	Bloc 68	Section BX	Superficie 500,00 m ²	NGOYO (File Tchivassa)	Arr 06	Mr. COMBEL MAVOUNGOU Ulrich Enejnev
26	30.657 du 17/03/2023	Pile(s) 12	Bloc 204	Section BL	Superficie 518,04 m ²	NGOYO (File MBELO)	Arr 06	Mr. MALONGA Roldia Yvon Placide
27	29.822 du 20/08/2021	Pile(s) 06 bis	Bloc 73	Section: J	Superficie 182,39 m ²	MPITA (derrière le camp 3GET)	Arr 01	Mme. TCHICAYA Vital née VIMALIN Marie Madeline, TCHICAYA Vital Kévin, TCHICAYA Vital Harold Vimalin Pierre, TCHICAYA Vital Harry Victor Roua, TCHICAYA Vital Ashley Myrah Angelina
28	30.673 du 29/03/2023	Pile(s) 08	Bloc 73	Section: J	Superficie 326,19 m ²	MPITA (derrière le camp 3GET)	Arr 01	Mme. TCHICAYA Vital née VIMALIN Marie Madeline, TCHICAYA Vital Kévin, TCHICAYA Vital Harold Vimalin Pierre, TCHICAYA Vital Harry Victor Roua, TCHICAYA Vital Ashley Myrah Angelina
29	30.651 du 13/03/2023	Pile(s) 02	Bloc 71	Section BG	Superficie 385,00 m ²	MPAKA II	Arr 06	Mr. MATOUMBA MAMBONZO Satumin
30	30.393 du 10/10/2022	Pile(s) 05	Bloc 89	Section: EXA	Superficie 500,00 m ²	COTE-MATEVE	Arr 06	Mr. GADZANGA AMBOULOU Amaud et Mme. AMBOULOU TIOUA Ella Renaud Stevie
31	30.442 du 10/11/2022	Pile(s) 20	Bloc 19	Section BF	Superficie 300,00 m ²	MPAKA	Arr 03	Mr. BANTSINBA MALONGA Isidore
32	30.732 du 10/05/2023	TERRAIN RURAL			Superficie 298,37 m ²	MPOLONGA	MVOUTI	Mr. BOUNDINGO KINGA Landry
33	30.661 du 21/03/2023	Pile(s) 01 et 02	Bloc 66	Section BN bis	Superficie 927,14 m ²	TOHIMBAMBOUKA (Agri Cg)	Arr 06	Mr. NBOUTILA NTOUNI Hénoc Jered
34	27.151 du 11/08/2017	Pile(s) 1107 bis	Bloc /	Section M	Superficie 402,89 m ²	Aéroport	Arr 01	Mr. AKONDZO Alphonse Wilson

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable.

(Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 25 Août 2023

Le chef de bureau



Yvon Faustin Magloire OKEMBA
Inspecteur des impôts
Chef de Bureau

REUNION EXTRAORDINAIRE DU PEAC

Des résultats en phase avec les objectifs communs de développement énergétique

Le Pool énergétique de l'Afrique centrale (PEAC), institution spécialisée de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) regroupant onze Etats dans le secteur d'électricité, a tenu une réunion extraordinaire du comité de direction, en présentiel et en virtuel, du 1^{er} au 2 septembre 2023, à Brazzaville.

Ouverte par Frédéric Manienzé, directeur de cabinet du ministre de l'Energie et de l'hydraulique, en présence, notamment, de Fabrice Lusindé Wa Lusangi Kabemba, directeur de la Société nationale d'électricité (SNEL) de la RDC et président du comité de direction du PEAC, Atadet Azarak Mogro, secrétaire permanent du PEAC et de Jean Bruno Danga Adou, directeur général d'Energie électrique du Congo (E2C), la réunion a permis d'adopter le rapport financier, de valider les conclusions de l'audit de l'exercice 2022 de l'institution, suivant la qualité des informations fournies et produites et d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs du 20^e anniversaire du PEAC, prévu du 13 au 18 novembre 2023, à Brazzaville, ville abritant son siège. Les directeurs généraux des sociétés d'électricité de la CEEAC ont discuté des priorités budgétaires et de l'éla-

laboration d'un plan servant de feuille de route pour l'année à venir de l'institution. Selon eux, les enjeux actuels exigent une réflexion approfondie et une planification minutieuse pour garantir une alimentation électrique stable dans les pays respectifs du PEAC. Car, les défis à relever sont nombreux. Ils vont des fluctuations des prix des matières premières aux pressions environnementales grandissantes, en passant par les besoins croissants en énergie dans les économies en développement. Toutefois, les résultats de la réunion ont été concluants; ils ont reflété les objectifs communs de développement énergétique pour garantir la durabilité environnementale et la stabilité financière des entreprises. Le budget arrêté est réparti sur la mise en œuvre des projets régionaux de la sous-région Afrique centrale. Mais, des retards dans les contributions des sociétés



De g. à dr: Atadet Azarak Mogro, Fabrice Lusindé Wa Lusangi Kabemba, Frédéric Manienzé et Jean Bruno Danga Adou.

d'électricité ont été déplorés. La réunion a retenu que des missions seront organisées pour impulser la dynamique des comptes. Par ailleurs, les différentes étapes des préparatifs de la célébration du 20^e anniversaire du PEAC présentées ont été approuvées par l'ensemble des sociétés. A noter qu'au cœur du continent africain, la région Afrique centrale qui dispose d'environ 58% du potentiel hydroélectrique africain et d'énormes ressources énergétiques, techniques et économiquement réalisables, présente malheureusement et paradoxalement, une situation de déficit énergétique chronique. A l'ouverture des travaux,

activités. Entre autres, la participation au lancement officiel du projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad le 13 juin 2023, à NDjamena, et la participation au lancement des études du projet d'interconnexion Gabon-Guinée Equatoriale du 12 au 13 juillet 2023. Fabrice Lusindé Wa Lusangi, directeur général de la SNEL de la RDC, et président du comité de direction du PEAC, a rappelé, à l'occasion, que «les travaux du projet dans lequel nous sommes impliqués avec la société sœur E2C sur la ligne d'intercon-

Mbouono et Kinsuka, avec une meilleure stabilité». D'ici au mois d'octobre prochain, l'on inaugurera le poste de Kinsuka qui permettra d'acheminer l'énergie de la centrale de Zongo II, de la totalité au niveau de Kinshasa, pour renforcer la stabilité des deux réseaux. Je peux me permettre de dire qu'au niveau du PEAC, les perspectives sont bonnes. Ouvrant les travaux, Frédéric Manienzé a rappelé que le Pool énergétique de l'Afrique centrale a été créé le 11 avril 2023 en vue d'apporter une réponse institutionnelle aux problématiques inhérentes à l'électrification de l'Afrique centrale qui sont sources de nombreuses préoccupations pour son développement économique et social. «Sa vocation est de faciliter et d'améliorer l'intégration to-



Frédéric Manienzé (au milieu) entouré des directeurs généraux après la cérémonie d'ouverture.

Atadet Azarak Mogro a souligné à ce sujet que son institution a eu à mener plusieurs

xion entre Mbouono, au Congo Brazzaville, et Likuala, en RDC, va être transposé au niveau de

taille des systèmes d'énergie en Afrique centrale».



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ELABORER LE MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES, FINANCIERES ET DE PASSATION DES MARCHES DU PROJET AGRICULTURE, JEUNE ET ENTREPRENARIAT (PAJE)

Réf. : AMI N°006/SC/23/MAEP/UGP-PAJE

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), l'Unité de Gestion du Projet PAJE lance un appel à candidature pour identifier, sélectionner et recruter un Consultant Individuel chargé d'élaborer le manuel des procédures administratives, comptables, financières et de passation des marchés du PAJE.
2. Brève description du projet. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».
3. PAJE se veut un projet sensible à la jeunesse et au genre et vise à générer des opportunités d'entrepreneuriat et d'emploi à long terme, pour les jeunes dans une situation de chômage et de pauvreté, en abordant les défis spécifiques au contexte de la jeunesse rurale et péri-urbaine. Il valorisera le développement de l'entrepreneuriat des je-

- unes dans les chaînes de valeur, par des modèles inclusifs d'agri business, pour améliorer l'employabilité des jeunes et les bénéficiaires économiques.
4. PAJE contribuera aussi à améliorer les revenus des ménages ruraux et péri-urbains pauvres, (femmes, jeunes, hommes et personnes en situation de handicap) impliqués dans la production, la transformation et la distribution des produits alimentaires. Ceci permettra de renforcer les chaînes de valeurs locales, réduire la pauvreté rurale et accroître les opportunités économiques dans le sud du Congo. Le projet encouragera et renforcera les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur et les secteurs, en favorisant l'établissement de contrats équitables entre les acteurs, y compris les organisations de producteurs.
5. Le Projet interviendra dans les départements du Sud, appelés « grenier du Congo », où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et, qui disposent de potentialités agricoles ainsi que de bonnes conditions agro-écologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). De manière plus spécifique, le projet interviendra dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et du Plateau. Le projet interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette Ouest, pour mieux

- capitaliser les acquis du PD-PAC, ciblant essentiellement la filière pêche.
6. Lieux de travail. La première étape de la mission se déroule au siège du PAJE. La rédaction du Manuel de procédures (deuxième étape de la mission) doit se faire sur le lieu de résidence (ou bureau) du Consultant ; les travaux de restitution du manuel de procédures et la formation du personnel du PAJE et des partenaires au projet se dérouleront dans une salle d'un Hôtel de la place.
7. Profils du consultant recherché. Les profils et autres attributions pour ce marché sont contenus dans les termes de références y relatifs et disponibles au niveau du site internet de l'Agence Congolaise Pour l'Emploi (www.acpe.cg) et sont également publiés dans d'autres médias et sites dédiés, ou sur demande à l'adresse de dépôt de candidature spécifiée au point 9 du présent avis.
8. Critères de sélection. Les Candidats seront recrutés sur la base des critères de qualification des Consultants présentés dans les termes de références.
9. Dépôt de candidature. Les dossiers de manifestations d'intérêts seront déposés ou transmis par mail à l'Unité de Gestion du PAJE à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 15 septembre 2023 à 16 h 00, heure locale (TU+1) et devront porter expressément la mention suivante : « AMI N° 006/SC/23 «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ELABORER LE MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES, FINANCIERES ET DE PASSATION DES MARCHES DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT – PAJE» L'adresse à laquelle il est fait mention est : E-mail : secretariat@maep-paje.cg Rue de Libération de Paris, sis enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur National,
Emery Fabrice BIMBOU SENG**

HANDBALL/COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS

Préparatifs à quatre mains à Brazzaville

La capitale congolaise sera le temple des Coupes d'Afrique des clubs champions de handball (hommes et dames), compétitions prévues du 28 septembre au 7 octobre 2023. La DGSP (Direction générale de la sécurité présidentielle) à qui la CAHB (Confédération africaine de handball) a confié l'organisation de cet événement est en train de mettre les bouchées doubles pour accueillir les équipes, leur encadrement, les officiels, et autres membres impliqués.

Le samedi 2 septembre 2023, le 2^e vice-président de la CAHB (Confédération africaine de handball), Pedro Godinho, en mission d'inspection à Brazzaville, a été accueilli pour une visite des infrastructures sportives et hôtelières retenues pour cet événement. Il s'est agi de la dernière visite technique de la CAHB avant le début de la compétition. Objectif, régler les derniers détails de l'organisation et s'assurer que le pays est prêt à abriter la compétition aux dates retenues. La présidente du Comité d'organisation



Le délégué de la CAHB (au milieu) au gymnase Henri Elendé

des 44^{es} Coupes d'Afrique des clubs champions, la colonel Christelle Colombe Bouaka Milandou, le vice-président, le commandant Elion Douniama, et le représentant de la FECOHAND l'ont accompagné dans sa ronde.

Pour cette dernière mission, le représentant de la CAHB a visité les deux gymnases, Nicole Oba à Talangaï, et Henri Elendé à côté du Stade Président Alphonse Massamba-Débat, à Makélékélé, qui abriteront les rencontres. Il s'est rendu comp-

te du travail effectué, les acquis et ce qu'il y a lieu d'améliorer pour être prêt le jour J. Des ouvriers y mettaient la dernière main aux travaux de réhabilitation des sols, des vestiaires, des murs, des sanitaires, etc. Sur le plan de l'hébergement et restauration, le délégué de la CAHB a visité trois hôtels : l'hôtel Saint François de Paule de l'ACERAC, l'hôtel Elonda et Muesé Hôtel. Un quatrième hôtel, Lancaster, est retenu. Ces structures se pareront de leurs «plus beaux atours»

pour accueillir les délégations, ont assuré leurs responsables respectifs. Les distances qui les séparent des lieux des rencontres sont «acceptables», a signifié Pedro Godinho.

Fort de l'engagement des dirigeants de la DGSP, le représentant de la CAHB s'est dit «satisfait de la collaboration avec la partie congolaise» et est rassuré que le Congo sera prêt. «Beaucoup de choses ont été réalisées depuis ma dernière visite, il y a trois mois, ici, à Brazzaville. Les avancées sont significatives. Je suis rassuré que dans trois semaines, tout sera fin prêt», a déclaré Pedro Godinho.

La visite de l'hôte du Congo et de la DGSP a été meublée également par une réunion avec les membres du Comité d'organisation de la compétition et des différentes commissions. Occasion pour les responsables de commissions de faire le point de l'état d'avancement des préparatifs, là aussi, dans chacun de leurs secteurs.

G.-S.M.

SESSION DU COMITE EXECUTIF DE LA FECOFOOT

Les préoccupations du moment

Le comité exécutif de la FECOFOOT, réuni le 30 août dernier à Brazzaville, a examiné plusieurs questions liées à la vie du football national, entre autres la fin de collaboration avec l'équipementier Macron, la professionnalisation des championnats nationaux d'élite, le recrutement d'un nouveau directeur technique national, les échéances internationales à venir.



Les membres du Comité exécutif pendant la réunion

Pour l'occasion, les participants ont décidé de se séparer de la marque Macron, fournisseur officiel des maillots des sélections nationales (le contrat de quatre ans, conclu le 2 novembre 2019 sous l'ère Jean-Michel Mbono "Sorcier", arrivant à son terme), en dépit de l'intention des responsables de cet équipementier de vouloir le reconduire. Pour trouver son nouvel équipementier, la FECOFOOT a «décidé de lancer un appel d'offres», indique le communiqué issu des travaux de sa réunion.

Professionnalisation des championnats

Le comité exécutif, qui entend amorcer cette année la professionnalisation des championnats d'élite de Ligue 1 et Ligue 2, a également évoqué la signature, dans un délai non déterminé, de la convention de partenariat avec AVA Sport Evens, société choisie pour ce projet. C'est un pari audacieux que l'instance dirigeante du football national s'est lancée. Le pays doit faire face à plusieurs exigences d'ordre administratif, matériel, financier et technique pour espérer surmonter ce challenge que beaucoup de pays africains peinent à réussir.

Au cours de ces retrouvailles, la FECOFOOT a dévoilé le nom du futur DTN. Après la procédure d'appel à candidature, le Français Alain Blin est l'heureux élu. Il est attendu dans la capitale congolaise dans les prochains jours avec une délégation de la FIFA, qui viendra installer le responsable de son bureau à Brazzaville, Francini Samba.

Le Comité exécutif a également porté son regard sur ce qui se passera dans quelques jours sur les terrains. N'est-ce pas aux résultats que les dirigeants actuels sont attendus? Ils ont débattu autour du dernier match des éliminatoires de la CAN 2023 qu'abritera la Côte d'Ivoire, en janvier 2024, entre le Congo et Gambie, le 10 septembre à Marrakech, au Maroc. Des stratégies permettant d'en arriver à une qualification des Diables-Rouges (elle passe par une victoire coûte que coûte) ont été arrêtées. D'ores et déjà on sait qu'ils sont rentrés en stage dans la ville où se déroulera ce match décisif. La FECOFOOT a invité à une implication patriotique de l'ensemble des sportifs congolais.

S'agissant des Diables-Rouges dames, une double confrontation contre la Guinée Bissau les attend dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2024. En regroupement depuis plusieurs semaines à Brazzaville, ces dames sont invitées à Douala, pour un match amical, le 9 septembre, contre leurs homologues du Cameroun.

G.-S.M.

BASKET-BALL/CHAMPIONNATS NATIONAUX

Une 39^e édition plus ouverte que jamais

Les championnats nationaux de basket-ball ont débuté lundi 4 septembre à Brazzaville, sans la traditionnelle cérémonie protocolaire d'ouverture, au gymnase Maxime Matsima, le temple de la balle orange au Congo. 34 équipes, toutes catégories confondues, sont en lice.

Il y a un an, lors de la dernière édition, Inter Club chez les seniors hommes l'avait emporté en finale aux dépens de Black Lion de Pointe-Noire. Les deux formations sont de nouveau candidats au titre, mais elles ne sont pas seules. Avenir du rail et CARA pourraient brouiller les cartes. La compétition semble donc plus ouverte que jamais dans cette catégorie d'âge.

Deux poules dont une de quatre équipes (Inter Club, AS Cheminots, BBS et CARA), l'autre de trois formations (Avenir du rail, Etoile du Congo, toutes de Brazzaville, et Black Lion de Pointe-Noire) ont



La rencontre Inter Club-AS Cheminots de Pointe-Noire (Ph. Adiac)

été constituées. A l'issue des matches du premier tour, les deux premiers de chaque poule disputeront des demi-finales croisées. Ensuite, les perdants s'affronteront pour le match de classement et, enfin, les vainqueurs, pour la finale. Chez les seniors dames, le tenant du titre, Brazza Basket, semble mal en point. Ses filles n'ont plus une main mise sur le basket féminin. Une poule unique de cinq équipes (Brazza Basket, Inter Club, Angés Noirs BC,

ECB, toutes de Brazzaville, et BBS de Pointe-Noire) a été constituée. Toutes les équipes s'affronteront avant les demi-finales, le match de classement et la finale. Il est difficile de dégager un favori, mais Brazza Basket est mal parti, battu par Angés-Noirs lors de la première journée. Rendez-vous ce week-end pour connaître les nouveaux champions nationaux.

Jean ZENGABIO

Salif Keita, légende de Saint-Etienne, est mort

Un géant du football africain s'est couché : le Malien Salif Keita, premier ballon d'or africain de France Football en 1970 et légende de l'AS Saint-Etienne. Il s'est éteint samedi 2 septembre 2023 à Bamako, à l'âge de 76 ans.

Joueur précoce et surdoué, Salif Keita devint le plus jeune international de l'histoire de la sélection de son pays, les Aigles du Mali, en 1963, à l'âge de 16 ans seulement. Surnommé «Domingo», il a commencé à faire parler de lui avec le Stade Malien de Bamako, avec qui il perd la finale de la première Coupe d'Afrique des clubs champions, en 1965, face à l'Oryx de Douala (Cameroun).

En 1967, Salif quitte clandestinement son pays pour la France où il signe à l'AS Saint-Etienne. Surnommé la «Panthère noire», il fut peut-être le joueur le plus talentueux de l'histoire de ce club. Il a marqué les esprits au point d'avoir été à l'origine de l'emblème actuel de l'ASSE.

Le Malien a poursuivi sa carrière à l'OM, tout juste une saison, en 1972, puis à Valence, en Espagne, et au Sporting, au Portugal, avant de partir aux Etats-Unis où il a mis fin à sa carrière.

Salif Keita a été ministre en 1991 et dirigé la Fédération de son pays (2005-2009), avant de fonder le premier centre de formation de football de son pays.

JEAN-MICHEL MBONO REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que les férus du football se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond volontiers.

*Plusieurs personnes, pour l'amour du football, espèrent le diriger. Quel est votre point de vue là-dessus ?

J.-M. Mbono "Sorcier" : Le seul amour du football ne suffit plus aujourd'hui pour postuler à une place dans les instances dirigeantes. Il

faut plus que l'amour. Le football est au-delà de l'affectivité. Il a besoin des hommes, des intelligences pour l'élever à son véritable niveau. Il est urgent, de nos jours, de comprendre que la gestion du football ne se réduit pas à sa pratique. Le temps est venu pour que les intelligences se mettent en branle pour le bien du football en général, et pour les pratiquants en particulier.

*Quel est votre vœu le plus cher pour le football ?

** J.-M. Mbono "Sorcier" : Que le football continue à jouer son rôle de rassembleur dans un monde divisé, agressif et en mauvaise santé. Que le



football permette de construire des ponts plutôt que des murs. Que le football soit un vecteur, si ce n'est de paix, au moins de meilleure compréhension dans le monde.

(A suivre)

Résultats basket

Seniors dames : ANBC-Brazza Basket (53-28), Inter Club-ECB (42-47)

Seniors hommes : Inter Club-AS Cheminots (69-27), Avenir du rail-Black Lion (58-59), BBS-CARA (44-74), Etoile du Congo-AVR (82-80, a.p), CARA-Inter Club (50-54)

Cadets : BBS-Lion du Kouilou (68-33), Prince d'Art-Inter Club Brazza (25-43), AVR-CPGOS (45-62), Etoile-Jeunes Fauves (41-24), Black Lion-Inter Nkayi (83-26)

Juniors : BBS-CPGOS (39-42), Patronage Sainte-Anne-AVR (48-53), Inter Club Dolisie-Otohô (34-76), Etoile du Congo-Black Lion (58-36), Olympic-SONOC (48-44).